

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 41 (1908)
Heft: 2

Artikel: Les idées morales chez les grands prosateurs français du premier Empire et de la Restauration [suite]
Autor: Cart, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES
IDÉES MORALES CHEZ LES GRANDS PROSATEURS FRANÇAIS
du premier Empire et de la Restauration

PAR

J. CART¹

CHAPITRE IV

Madame de Staël (1766-1817).

M^{me} de Staël a occupé sur la scène de ce monde une place trop grande et trop en vue pour qu'il soit nécessaire de jeter un coup d'œil, même rapide, sur le temps où elle a vécu et sur l'ensemble de sa carrière littéraire. Si ces faits sont assez importants pour qu'il ne soit pas permis de les perdre jamais de vue, ce sont toutefois les idées morales répandues à profusion dans les divers ouvrages de cette femme célèbre qui doivent seules s'imposer à notre attention et, par leur développement graduel, exciter notre plus vif intérêt.

Comme toutes les fortes individualités, M^{me} de Staël a subi, et même d'une manière très sensible, l'action de son temps. Mais si le flot impétueux des idées contemporaines s'est ouvert un passage à travers son âme, son grand mérite à elle a été de soumettre ces idées à un examen personnel très indépendant, pour les marquer ensuite de la forte em-

¹ Voir *Revue de théologie et de philosophie*, livraisons de juillet 1906, mars, mai et juillet 1907.

preinte de son génie particulier. Nulle part, à la vérité, si ce n'est dans le livre de *l'Influence des passions*, M^{me} de Staël n'a exposé, d'une manière systématique et formelle, ses idées sur les sujets qui la préoccupaient le plus, et cependant ces idées se trouvent partout; elles ne demandent qu'à être classées sous divers chefs. Il semble bien, du reste, que ce soit essentiellement dans ses romans que se révèle, avec le plus de clarté et le plus de force, le rôle assigné aux passions qui agitent le cœur de l'homme, lorsque ces passions exercent librement leur action sur un individu déterminé. C'est ainsi que les romans de *Delphine* et de *Corinne*, en témoignant d'une observation singulièrement perspicace du cœur et d'une parfaite connaissance de la société, permettent au lecteur de pénétrer jusqu'aux plus secrets mobiles d'une conduite qui, sans cela, demeurerait inexplicable. Les autres ouvrages dus à la plume féconde de M^{me} de Staël, pourront, grâce à leur caractère plus général, compléter et même à certains égards corriger, amender tel ou tel des principes exposés et défendus dans *Delphine* et dans *Corinne*, ces ouvrages n'en laisseront pas moins subsister ce qu'il y a de réel, de vécu chez les personnages mis en scène dans ces mêmes romans, c'est-à-dire tout ce qui a rapport au fond même des doctrines morales.

I

L'idée sur laquelle repose, comme sur une base solide, le roman de *Delphine*¹, est qu'il existe des lois et des convenances mondaines en contradiction positive avec la saine morale, alors même qu'elles sont placées sous l'égide de la morale. Ainsi en est-il, par exemple, des *unions mal assorties* que rien, sauf la mort, ne peut rompre.

Un jour, un jeune homme, une jeune fille, prédestinés par la nature à appartenir l'un à l'autre, se croisent sans se connaître sur le chemin de la vie. Plus tard, lorsqu'ils se ren-

¹ *Delphine* (1802), édition de Paris 1844, revue, corrigée et augmentée d'une préface par M. Sainte-Beuve.

contrent de nouveau, ils sont engagés dans des liens qui ne leur laissent plus d'autre parti à prendre que de regretter et de soupirer. Telle est la position réciproque de Léonce de Mondoville et de Delphine d'Albémar. Le jour même où, pour la première fois, ils se rencontrent chez Mathilde de Vernon, la fiancée de Léonce, ils se comprennent et ils s'aiment. Mais d'impérieuses convenances exigent que Léonce épouse Mathilde pour laquelle il n'éprouve aucun amour. A partir de ce moment, commence donc pour lui, aussi bien que pour Mathilde, une ère de souffrances morales qui se terminera par une véritable catastrophe : Delphine s'empoisonnera pour ne pas survivre à Léonce condamné à mort comme émigré pris les armes à la main.

Ce qui constitue l'intérêt vraiment dramatique de ce roman, c'est le spectacle de la lutte qui s'engage et se poursuit entre le *devoir* et le *bonheur*, entre la *passion* et la *conscience*. La fatalité, — dont l'image reparait souvent sous la plume de M^{me} de Staël, — sépare Léonce de Delphine, mais, chose effrayante ! tout en les séparant moralement, les rapproche sans cesse l'un de l'autre ! En outre, cette fatalité, toute redoutable qu'elle soit en elle-même, produit ce singulier effet que Léonce et Delphine ne cessent pas d'être vertueux, malgré ce qu'il y a de foncièrement immoral dans leurs relations.

* * *

Des situations analogues à celles que M^{me} de Staël a peintes dans *Delphine*, peuvent sans doute se présenter parfois et dans les diverses classes de la société. La fable du roman n'est donc pas invraisemblable. Mais dès que, pour résoudre de telles difficultés, on fait appel à la morale, — ce qui est naturel, — encore faut-il appeler à son secours la seule morale capable de fournir une solution satisfaisante à de si graves problèmes, savoir celle qui prévient ou écarte tout conflit entre des devoirs en apparence inconciliables. Or, cette morale-là, les héros de M^{me} de Staël ne la connaissent ni ne la pratiquent.

Au fond, ce qu'on pourrait envisager comme une doctrine,

dont le roman de *Delphine* était destiné à démontrer l'absolue vérité, c'était celle de l'*amour dans le mariage*. Au dire de sa cousine, M^{me} Necker-de Saussure, c'était l'idée dont M^{me} de Staël était comme obsédée, — « le rêve de toute sa vie. » Ce sujet était pour elle d'autant plus émouvant qu'à cette heure, et durant de longues années encore, — elle n'en pourrait juger que par une sorte d'intuition¹. C'est même, comme elle le déclarait, à défaut d'un amour qu'elle n'avait pas rencontré et dont elle sentait vivement la privation, — qu'elle avait choisi la gloire, cette même gloire qui, disait-elle, ne saurait être pour une femme « qu'un deuil éclatant du bonheur² », le mariage, fondé sur l'amour et embelli par lui, étant « la véritable source de la félicité³ ». Elle ne voyait dans un mariage malheureux qu'une « force de douleur qui dépassait toutes les autres peines de ce monde⁴ ». Dans le roman de *Delphine*, M^{me} de Staël condamne donc, avec pleine raison et avec une haute éloquence, les unions de pure convenance, les mariages de spéculation, sources de désordres et de misères. Tel a été le sort de Léonce et de Delphine sacrifiés aux convenances mondaines. Mais, puisque Léonce n'aime pas Mathilde, — sa femme légitime, — *qu'il se divorce*, et, les choses étant ainsi rétablies sur un pied normal, il épousera Delphine. Ils « s'aiment, ils seront heureux ! » C'est ainsi qu'il aurait été répondu à la question posée par Delphine : « Que faut-il donc faire quand vous êtes

¹ Le mariage de Germaine Necker avec le baron de Staël-Holstein, chambellan de la reine de Suède et ambassadeur de la cour de Stockholm auprès de Louis XVI, fut tout de convenance. Dans aucun de ses ouvrages, M^{me} de Staël ne parle de son mari. En 1802, en revenant en Suisse, celui-ci mourut à Poligny, dans le Jura. On peut cependant supposer que le rêve de M^{me} de Staël se réalisa lorsqu'en 1811 elle épousa Jacques Rocca, fils d'un conseiller d'Etat genevois, jeune et brillant officier de hussards. En 1807, alors que M^{me} de Staël était à Vienne, le journal *Les Débats*, de Paris, reçut une étrange dépêche ainsi formulée : « *Télégraphe de Berlin*, 9 novembre, M^{me} de Staël s'est mariée en secondes noces. Le nouvel époux n'est désigné que par les initiales Von D... » ??? Au dire de Bonaparte, M^{me} de Staël « semblait ne pas soupçonner même l'existence de M. de Staël. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, 1903, p. 46.)

² *De l'Allemagne*, p. 541. — ³ *Idem*, p. 540. — ⁴ *Idem*, p. 542.

condamné à ne jamais le connaître (l'amour dans le mariage?) » Delphine ignorait, paraît-il, qu'en tuant chez l'individu le sentiment du devoir, on enlève à cet individu la force nécessaire pour triompher de la passion ¹.

En lisant *Delphine*, on conçoit l'impossibilité où se trouvent certaines âmes d'éviter les pièges que leur tend constamment la morale relâchée du monde. On comprend ces luttes, ces angoisses, ces doutes, ces alternatives écrasantes, ces chutes profondes. Ce roman est bien, comme on l'a dit, celui de tous les ouvrages de M^{me} de Staël qui respire le plus de passion, parce que, au fond, Delphine est M^{me} de Staël elle-même, toute entière dans ces pages émouvantes, confession profondément douloureuse d'une âme en quête d'un terrain plus solide qu'un vague sentimentalisme, — qu'une aspiration toujours déçue à ce que l'auteur désigne sous le mot, employé à cette époque d'une manière si étrange et si abusive, la *vertu* !

* * *

Dans ce roman de *Delphine*, la cause du *divorce* est plaidée avec une grande abondance d'arguments et une grande chaleur de style. Aux yeux de M^{me} de Staël, la rupture du lien conjugal n'était pas un acte immoral². Elle estimait même faire œuvre de moraliste en protestant, comme elle le fait ici, contre le concordat qui interdisait le divorce³, et qui, par cela même, pouvait favoriser des mariages à la conclusion desquels l'amour ne présiderait pas. En revanche, si le divorce était permis, un combat tel que celui qui se livre chez Léonce et chez Delphine, ne se terminerait pas par la défaite

¹ *Delphine*, 2^e partie. Lettre II : Delphine à M^{lle} d'Albémar, p. 140.

² C'est ainsi que M^{me} de Staël envisageait sans scrupule le divorce ensuite duquel M^{me} Récamier aurait épousé le prince Auguste de Prusse, le neveu du grand Frédéric, qui avait rencontré à Coppet la belle Juliette. Celle-ci, d'abord hésitante, finit par opposer un refus positif aux propositions du prince, qui ne s'en consola pas facilement.

³ « Il est un acte que M^{me} de Staël n'a jamais pardonné à Bonaparte, parce qu'il a trompé ses plus vives espérances : c'est le Concordat. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 72.)

de la conscience et le triomphe de la passion. Si, chez ces infortunés, les apparences ont été sauvegardées, la faute n'en a pas moins été commise. La situation était trop périlleuse. Sur quels principes, en effet, se seraient-ils appuyés pour lutter victorieusement contre la tentation ? En fait, tout en parlant beaucoup de morale, ni l'un ni l'autre n'obéissent à la voix de la vertu.

Ces vues relâchées sur le divorce, M^{me} de Staël les a longtemps conservées. Plus tard, mieux instruite, elle en jugera autrement. Ainsi, dans son beau livre sur l'*Allemagne*, elle s'élèvera avec force contre la légèreté avec laquelle le lien sacré du mariage était souvent considéré dans ce pays. « La facilité du divorce, dira-t-elle, introduit dans les rapports de famille une sorte d'anarchie qui ne laisse rien subsister dans sa vérité ni dans sa force¹. » Et plus haut : « Tant qu'il ne se fera pas dans les idées une révolution quelconque qui change les opinions des hommes sur la constance que leur impose le lien du mariage, il y aura toujours guerre entre les deux sexes, guerre secrète, éternelle, rusée, perfide et dont la moralité de tous souffrira². »

* * *

Les idées religieuses de Delphine sont celles qu'elle a reçues de M. d'Albémar, son mari. « Il croyait en Dieu, dit-elle, il espérait l'immortalité de l'âme, et la vertu, fondée sur la bonté, était son culte envers l'Etre suprême.... Comme il remplissait tous les devoirs de la justice et de la générosité, j'ai cru que ses principes devaient suffire à tous les cœurs³. » Mais si Delphine croit pouvoir affirmer que « depuis qu'elle existe, l'idée d'un Dieu puissant et miséricordieux ne l'a jamais abandonnée, » quel usage a-t-elle fait de cette idée — car c'est une simple *idée* ? — Voici sa réponse : « Néanmoins, je n'en avais tiré aucun secours ; » et cela se comprend d'autant plus facilement que, pour elle, les idées religieuses n'obtiennent tout leur empire que des « émotions douces, »

¹ De l'*Allemagne*, p. 543. — ² *Ibid.*, p. 542.

³ *Delphine*, 1^{re} partie. Lettre III : Delphine à Mathilde, p. 13.

ce qui doit limiter beaucoup l'empire de ces idées et en atténuer sensiblement l'influence¹.

Lorsque Delphine s'aperçoit — un peu tard, semble-t-il — que Léonce est indifférent en matière de religion et que sa morale repose sur la base bien fragile de « l'honneur, » elle s'efforce de plaider devant lui la cause des « principes simples et vrais qui, en soumettant nos actions à notre conscience, nous affranchissent de tout autre joug. » Conscience ! mot bien vague ici, puisque la conscience de Delphine est assez large pour lui permettre de s'affranchir du joug du devoir le plus vulgaire². Rien d'étonnant donc à ce que cette religion et cette morale se volatilisent rapidement. La première se réduit à la religion naturelle qui, selon Delphine, offre des consolations, mais qui exclut toute idée de révélation, parce que « la sensibilité nous apprend tout ce qu'il importe de savoir³. » Ce sera sans doute bien peu de chose.

En fait, les paroles les plus sages, les plus justes sur la religion sont celles qui tombent des lèvres de Mathilde, la femme de Léonce. Mais M^{me} de Mondoville a été représentée sous les traits d'une personne si exagérée dans ses opinions, si rigoriste et d'un cœur si fermé par la religion, que ce qu'elle dit tourne au préjudice de cette dernière. C'est à tort sans doute, car, à la veille de sa mort, cette jeune femme, s'apercevant que son mari aime encore Delphine, lui dira avec une émotion qui paraît sincère : « Dieu veut être notre premier ami, notre seul maître et la soumission entière à sa volonté est l'unique moyen d'être affranchi de tout autre joug⁴. » C'est bien là, dans tout ce roman, la seule note vraiment religieuse.

* * *

Que penser du suicide de Delphine, de ce dénouement qui, selon M.-J. Chénier, est « trop fort pour être pathéti-

¹ *Delphine*, 3^e partie. Lettre V : Delphine à M^{lle} d'Albémar, p. 148.

² *Ibid.*, 3^e partie. Lettre XIV : Delphine à Léonce, p. 324.

³ *Ibid.*, p. 326.

⁴ *Ibid.*, 6^e partie. Lettre IV : M. de Lebenzei à M^{lle} d'Albémar, p. 628.

que¹ ? » Delphine après avoir pris du poison, ne sait pas si elle a bien ou mal fait. Cependant elle n'en est pas fâchée parce que, de cette manière, elle meurt en même temps que Léonce. Ses hésitations ne tranchent donc pas la question, — ou plutôt, — pour beaucoup de gens, elles la trancheront dans le sens de la légitimité du suicide.

A cette époque, influencée par les écrits de J.-J. Rousseau, M^{me} de Staël ne voyait dans le suicide qu'une conséquence de la liberté accordée à l'homme de disposer de lui-même. Comme son maître, elle croyait que l'ouvrier, fatigué du poids du jour, pouvait, sans scrupule, se dépouiller d'un vêtement qui le gênait. Plus tard, grâce à des vues plus saines sur cette matière, elle écrira les *Réflexions sur le suicide*² destinées à neutraliser la néfaste action que l'apologie du suicide avait pu exercer sur certains esprits³. Dans ce petit ouvrage, M^{me} de Staël revendique les principes d'une morale que le christianisme a marquée de son sceau. Elle pense qu'on « peut aisément montrer combien la résignation à la destinée est d'un ordre plus élevé que la révolte contre elle⁴; que c'est « se soustraire à la vertu que de se tuer parce qu'on est malheureux⁵, » parce que, « quand on se tue par l'impatience de la douleur, on sacrifie presque toujours sa conscience à ses passions. » Sans doute, pour se tuer « il ne faut pas craindre la mort, mais c'est manquer de fermeté d'âme que ne pas savoir souffrir⁶. » A la vérité, ces maximes n'ont rien de spécifiquement chrétien; un philosophe stoïcien aurait pu s'exprimer de même. Mais voici qui est plus caractéristique. Parmi les actions humaines, il y en a un grand nombre « de plus perverses que le suicide, mais il n'en est pas qui semblent nous dérober aussi formellement à la protec-

¹ M.-J. Chénier, *Tableau de la littérature française*.

² Datées de Stockholm, décembre 1812, et dédiées au prince royal de Suède (Bernadotte). Edition de Paris, 1820. Tome III. Les *Réflexions* ont été écrites à Coppet à la fin de 1811 et sous l'influence des idées religieuses qui prenaient toujours plus d'empire sur l'esprit de M^{me} de Staël.

³ Voir : *De l'influence des passions* (1796). Chap. IV : *De l'amour*, et chap. VIII : *Du crime*.

⁴ *Réflexions*, etc., p. 306. — ⁵ *Ibid.*, p. 315. — ⁶ *Ibid.*, p. 316.

tion de Dieu¹. » — « Dans le suicide, il y a un renoncement à tout secours venant d'en haut qu'on ne saurait concilier avec aucune disposition pieuse². » Ces diverses citations sont empruntées à la première partie des *Réflexions* où M^{me} de Staël recherche « quelle est l'action de la souffrance sur l'âme humaine? » Dans la seconde partie, elle pose plus directement encore la question sur le terrain chrétien : « Quelles sont les lois que la religion chrétienne nous impose relativement au suicide? »

Après avoir montré que « le but spécial de la doctrine de Jésus-Christ est l'explication du sens inconnu de la douleur, » M^{me} de Staël affirme que « la plupart des principes de l'Evangile manqueraient de base s'il était permis de se donner la mort³. Aussi « le suicide réfléchi est-il inconciliable avec la foi chrétienne⁴. » Sans doute, « la résignation qu'on obtient par la foi religieuse est un genre de suicide moral, » mais « c'est en cela qu'il est si contraire au suicide proprement dit⁵. »

Dans une troisième partie, et à propos de *la dignité morale de l'homme*, M^{me} de Staël remarque que « si le bonheur était l'unique but de la vie, il faudrait se tuer dès qu'on a cessé d'être jeune, ... dès qu'on descend la montagne dont le sommet semblait environné de tant d'illusions brillantes⁶. »

Enfin, passant en revue les nations européennes modernes, M^{me} de Staël constatait que l'Angleterre offrait beaucoup d'exemples de suicides, le Midi fort peu, et qu'en Allemagne le suicide était amené par des causes souvent bizarres et par une sorte d'enthousiasme métaphysique.

Les *Réflexions sur le suicide* constituent en somme un beau chapitre de morale. L'auteur, comme s'exprime Vinet, « y développe une excellente doctrine, peut-être compromise par ce qu'elle dit du suicide de Caton d'Utique. » L'influence de l'Evangile y est manifeste et c'est sans doute là ce

¹ *Réflexions*, p. 322. — ² *Ibid.*, p. 323. — ³ *Ibid.*, p. 332. — ⁴ *Ibid.*, p. 333.

⁵ *Ibid.*, p. 341.

⁶ *Ibid.*, p. 352.

qui avait conduit M^{me} de Staël à déclarer dans une note, qu'elle s'était toujours repentie de la parole inconsiderée prononcée autrefois par elle en faveur du suicide¹.

II

Le roman de *Corinne* offre de grandes analogies avec celui de *Delphine*². Corinne est Delphine, mais artiste et poète, unissant l'enthousiasme au dévouement, protestant à sa manière contre le joug des convenances arbitraires de la société et aspirant à la liberté. Delphine et Corinne, ces deux âmes sœurs, sont les victimes de la même passion : *l'amour*, et l'amour pour un être qu'elles ne peuvent ni l'une ni l'autre posséder légitimement. D'un côté est Léonce, de l'autre Oswald. Une étroite parenté existe également entre ces deux hommes. Tous deux passionnés, tous deux fatalement éloignés de l'objet de leur passion, ils souffrent cruellement. Il y a cependant une différence essentielle entre la situation de Corinne et celle de Delphine. Selon la doctrine de M^{me} de Staël et l'esprit de son livre, le mariage d'Oswald et de Corinne aurait pu se conclure et il aurait été pour eux une source de bonheur. Si ce mariage n'a pas eu lieu, c'est par suite des convenances de la vie domestique anglaise, convenances qui auraient été froissées par les goûts artistiques et les allures un peu libres de Corinne. Donc, toujours les convenances prétendues morales poussent, dans des cas semblables, à un acte immoral. Corinne sacrifiée par Oswald, mourra de chagrin et celui-ci, uni par le mariage à Lucile Edgermont qu'il n'aime pas, sera profondément malheureux. De même que dans *Delphine*, nous avons donc ici un nouveau plaidoyer en faveur de *l'amour dans le mariage*, mais, peut-être, avec cet élément de plus d'un idéal dans le mariage si difficile à réaliser pour une femme supérieure.

¹ *Réflexions*, p. 306.

² Si *Corinne* est un plaidoyer en faveur d'une thèse chère à l'auteur, il est évident qu'à l'époque où parut ce roman (1807) on pouvait y voir un acte politique. « Il est difficile d'admettre qu'en l'écrivant l'auteur n'ait pas eu conscience de la portée de son œuvre. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 194.)

* * *

Au double point de vue moral et religieux, *Corinne* témoigne d'un progrès sur *Delphine*. Dans le premier de ces romans, la situation des personnages principaux froisse moins le sens moral que dans le second. L'amour d'Oswald et de Corinne n'a pas le caractère criminel de l'amour que Léonce et Delphine éprouvent l'un pour l'autre. Chez Corinne, apparaît un idéal qui fait défaut chez Delphine. Corinne, passant par la souffrance, ressent le besoin d'une religion et celle-ci n'est déjà plus aussi étrangère au christianisme que celle de Delphine. Pour Corinne, le christianisme qu'elle appelle le *culte de la douleur*, contient le vrai secret du passage de l'homme sur la terre¹, vérité profonde qui aurait gagné à être mise en plus grande lumière. Corinne éprouve le besoin de la protection divine². Elle parle de la grâce qui « transforme les cœurs. » Elle comprend que ce que Dieu nous demande, c'est l'amour et elle estime heureuses « les âmes qui consacrent à Dieu seul ce profond sentiment d'amour dont les habitants de la terre ne sont pas dignes³. » Dieu demande tout notre amour et c'est même à ce prix que nous pouvons aimer notre prochain comme nous-mêmes. Enfin, aux dernières heures de sa vie, Corinne proclame que « la religion seule a des secrets pour ce terrible passage⁴. »

En écrivant le roman de *Corinne*, M^{me} de Staël n'en était donc plus tout à fait à la religion naturelle, bien qu'elle n'eût encore saisi l'idée chrétienne que d'une manière incomplète. Dans la religion de Corinne, il y a encore trop de philosophisme, de fantaisie, d'imagination, plus encore d'aspirations que de certitudes. Trop souvent le mot de fatalité est le mot de Corinne comme il était le mot de Delphine. Si elle trouve un charme indéfinissable dans tout ce qui est religieux, elle retrouve ce même charme dans ce qui est *superstitieux*. Le culte qu'elle rend à Dieu revêt chez elle la forme de l'admiration plutôt que celle de l'adoration. S'adressant directement à Dieu, elle lui dit : « Il est vrai, comme je le crois,

¹ *Corinne*, p. 74. — ² *Ibid.*, p. 155. — ³ *Ibid.*, p. 387. — ⁴ *Ibid.*, p. 479.

qu'on vous admire d'autant plus qu'on est plus capable de réfléchir, » et elle ajoute : « faites-moi donc trouver dans la pensée un asile contre les tourments du cœur¹. » L'idée que Corinne se fait de l'amour de Dieu se volatilise un peu lorsqu'elle place cet amour éternel *parmi les étoiles*². Italienne et catholique, elle n'ose pas aller directement à l'*Etre suprême*; elle ne va à lui que par Marie. Au moment où le pape donne sa bénédiction *urbi et orbi*, Oswald et Corinne, — évidemment en avance sur leur temps, — croient sentir que « tous les cultes se ressemblent, » et que « prier ensemble dans quelque langue, dans quelque rite que ce soit, c'est la plus touchante fraternité d'espérance et de sympathie que les hommes puissent contracter sur cette terre³. » Enfin, Corinne, en déclarant qu'elle ne croit pas à l'anéantissement de son cœur, ose dire à Dieu : « Il est pour vous ce cœur dont il (Oswald) n'a pas voulu et que vous daignerez recevoir après les dédains d'un mortel⁴. » S'il n'y avait pas là comme un involontaire ou inconscient aveu d'inintelligence spirituelle, ce serait un pur blasphème.

A tout prendre cependant, et malgré les critiques fondées auxquelles le roman de *Corinne*, considéré au double point de vue moral et religieux, peut donner prise; malgré la séduction que l'idée du suicide exerce sur l'esprit de Corinne mais dont elle triomphe, on entrevoit dans ce roman des lueurs de vérité, et, en quelque mesure, l'heureux gage d'un progrès ultérieur. Si, dans *Delphine*, le raisonnement, la dissertation tiennent une trop large place, dans *Corinne*, l'intention philosophique, le système se couvre d'un voile et l'âme ardente de l'auteur trahit une véhémence aspiration vers cet inconnu éternel, cet infini dont l'idée se trouve maintes fois exprimée et auquel elle croit fermement⁵.

III

Bien des années avant *Delphine* et *Corinne* M^{me} de Staël s'était essayée dans le genre qu'elle devait cultiver plus tard

¹ *Corinne*, p. 332. — ² *Ibid.*, p. 332. — ³ *Ibid.*, p. 220. — ⁴ *Ibid.*, p. 428. — ⁵ *Ibid.*, p. 71, 77.

avec tant d'éclat, mais les petites nouvelles qu'elle publia dans sa jeunesse n'auraient guère mérité d'être conservées dans le recueil de ses œuvres, si elles ne trahissaient pas déjà un fonds d'études sur le cœur humain et sur les passions que l'avenir devait prodigieusement enrichir¹.

Quand M^{me} de Staël écrivait ces petites nouvelles dans le genre faux des contes du dix-huitième siècle, elle n'avait pas encore mis la main à son *Essai sur les fictions*, cet ouvrage que Sainte-Beuve appelle charmant et où il découvre déjà toute la poétique de *Delphine*². C'était en effet la théorie avant la pratique.

M^{me} de Staël s'attache à prouver que « les romans qui peindraient la vie telle qu'elle est, avec finesse, éloquence, profondeur et moralité, seraient les plus utiles de tous les genres de fictions³. » Et c'est bien ce programme qu'elle a tenté de remplir dans *Delphine* et dans *Corinne*. Avant d'écrire un traité spécial sur les *Passions*, elle s'est appliquée à analyser ces dernières, à se rendre compte du rôle qu'elles jouent au sein de la société humaine. Elle est persuadée que c'est « dans le vrai qu'est l'empreinte divine, » parce que « l'imitation du vrai produit toujours de plus grands effets que les moyens surnaturels⁴. » Les allégories affaiblissent la pensée, comme le merveilleux altère le tableau de la passion. En effet « l'allégorie marche toujours entre deux écueils ; si son but est trop marqué, il fatigue ; si on le cache, il s'oublie ; et si l'on essaie de partager l'attention, l'on n'excite plus d'intérêt⁵. »

Dans la conviction de M^{me} de Staël, le roman dit historique, en surchargeant les actions d'une quantité de motifs qui n'ont jamais existé, détruit la moralité de l'histoire⁶, tandis que la moralité des romans tient plus au développe-

¹ *Mirza ou lettres d'un voyageur*. — *Adélaïde et Théodore*. — *Histoire de Pauline* (avant 1786). *Zulma*, épisode d'abord inséré dans l'*Essai sur les fictions* et ensuite imprimé à part.

² *Essai sur les fictions* (1795 ?). Edition de Paris, 1820.

³ *Essai*, etc. Avant-propos.

⁴ *Ibid*, p. 186. — ⁵ *Ibid.*, p. 193. — ⁶ *Ibid.*, p. 195.

ment des mouvements intérieurs de l'âme qu'aux événements qu'on y raconte¹. »

Voici les dernières lignes de l'*Essai sur les fictions* : « Dans cette vie qu'il faut passer plutôt que sentir celui qui distrait l'homme de lui-même et des autres, qui suspend l'action des passions pour y substituer des jouissances indépendantes, serait dispensateur du seul véritable bonheur dont la nature humaine soit susceptible, si l'influence de son talent pouvait se perpétuer². » Il y aurait quelque intérêt à rechercher, dans une thèse formulée avec tant d'assurance, quelle pourrait être la part réciproque du vrai et du faux ? L'auteur ne paraît pas se douter que le christianisme a introduit dans le monde une manière de juger la fiction que l'antiquité classique et païenne a naturellement ignorée. La fiction qui répondrait aux *desiderata* de M^{me} de Staël ne serait sans doute pas pour l'homme une source de bonheur parce qu'elle irait à l'encontre du but même de la vie. Ce but ne consiste pas à distraire l'homme de lui-même, mais bien plutôt à lui apprendre à se connaître lui-même. Cette connaissance de soi-même, la sagesse antique l'avait déjà recommandée et M^{me} de Staël ne pouvait pas l'ignorer. L'homme qui se livre sans résistance à l'empire de ses passions, ne peut être heureux ; il se soumet de lui-même au plus dur des esclavages. Or, en quoi pourraient bien consister ces jouissances indépendantes, assez puissantes cependant pour affranchir l'homme et lui assurer la liberté sans laquelle il ne saurait être heureux ?

IV

C'est en 1800 que parut l'ouvrage intitulé : *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*³. Ce

¹ *Essai*, p. 204.

² *Ibid.*, p. 216. Lorsque parut le livre : *De l'influence des passions*, M^{me} de Charrière en porta le jugement suivant : « C'est brillant et décousu et inutile et fort mal composé à ce qu'il me semble, et je n'ai pas eu la force d'en faire la lecture de suite et en entier. » (Phil. Godet : *M^{me} de Charrière*, etc., t. II, p. 254.) M^{me} de Charrière n'aimait pas M^{me} de Staël.

³ Paris. Edition de 1820. Tome IV.

titre indique clairement le but que l'auteur se proposait d'atteindre et le Discours préliminaire précise encore ce but en signalant l'influence de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature, et, réciproquement, de la littérature sur les lois, les mœurs et la religion¹.

Dans le cours de son ouvrage, la préoccupation constante de M^{me} de Staël — et elle y rend le lecteur attentif — c'est d'appliquer à la littérature, par où elle entend « l'étude de l'homme moral², » le principe qui lui paraît fondamental de la *perfectibilité de l'espèce humaine*, dont, comme s'exprime Vinet, elle s'était faite le champion³. Elle estimait que la masse des idées en tout genre s'augmente avec les siècles et qu'il y a progrès successifs de la civilisation dans toutes les classes et dans tous les pays⁴. En étudiant ainsi la littérature des peuples civilisés, elle pensait tirer de cette étude, d'un côté, la preuve des progrès incessants de l'esprit humain, de l'autre, la démonstration que « le perfectionnement de l'art de penser et de s'exprimer est nécessaire à l'établissement et à la conservation de la liberté⁵. » Et elle ajoutait : « Parmi les divers développements de l'esprit humain, c'est la littérature philosophique, c'est l'éloquence et le raisonnement que je considère comme la véritable garantie de la liberté⁶. »

En réalité, que valait le principe envisagé par M^{me} de Staël comme fondamental ? Vinet estime qu'il eût mieux valu dire la perfectibilité de l'esprit humain ou de la nature humaine, théorie encore très contestable et à peine prouvée par les faits. Le mot de perfectibilité, en répandant du vague sur la pensée de l'auteur, fournissait des armes à la critique qui devait en user largement⁷. Il semble pourtant que M^{me} de

¹ *De la littérature*, p. 25. — ² *De la littérature*, p. 71.

³ « L'idée de la perfectibilité était l'idée chère, au dix-huitième siècle, aux encyclopédistes, aux hommes de la Révolution. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 51.)

⁴ *De la littérature*, p. 15. — ⁵ *Ibid.*, p. 46. — ⁶ *Ibid.*, p. 50.

⁷ Malgré les critiques qui accueillirent la théorie de M^{me} de Staël, cette théorie est défendue de nouveau dans le livre : *De l'Allemagne*, p. 579.

Staël aurait pu trouver dans le christianisme, à l'appui de sa thèse favorite, un élément nouveau, surnaturel, qui, en pénétrant l'être moral et spirituel tout entier, le transformerait et le lancerait dans une voie supérieure à celle d'un développement humain pur et simple. Toutefois, bien loin de faire intervenir cet élément, M^{me} de Staël, sans l'ignorer complètement, lui accorde trop peu d'importance.

Dans le chapitre VIII intitulé : *De l'invasion des peuples du nord, de l'établissement de la religion chrétienne et de la renaissance des lettres*, M^{me} de Staël, tout en professant un respect sincère pour cette religion, semble ne la considérer, — et c'est ainsi qu'en juge Vinet, — que comme un grand et mémorable accident, nécessaire sans doute à la civilisation, au mélange de l'esprit du Nord avec les mœurs du Midi : accident propre à faire adopter aux nations du Midi l'empire du devoir, la volonté du dévouement et la certitude de la foi¹. Envisagée comme agent civilisateur, la religion chrétienne a eu pour conséquences heureuses la destruction de l'esclavage, le bonheur domestique, la sympathie de la pitié². Par son moyen, la philosophie elle-même qui a « pour but l'étude des mouvements de l'âme, » a beaucoup acquis³. La littérature lui doit également beaucoup dans tous les effets qui tiennent à la puissance de la mélancolie⁴.

* * *

D'après M^{me} de Staël, la *mélancolie*, mot qui revient si souvent sous sa plume, est exclusivement propre aux climats du Nord. Cette disposition favorise le plus la production d'ouvrages de génie⁵, et c'est grâce à elle que l'imagination des hommes du Nord s'élance au delà de cette terre dont ils habitent les confins⁶. Ces peuples sont moins occupés des

¹ *De la littérature*, p. 195. — ² *Ibid.*, p. 202.

³ « Par le mot de philosophie, M^{me} de Staël entendait la connaissance générale des causes et des effets, ... l'indépendance de la raison, l'exercice de la pensée. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 53.)

⁴ *De la littérature*, p. 205. — ⁵ *Ibid.*, p. 253.

⁶ « La mélancolie, qui tient une si grande place dans ce qu'on pourrait appeler

plaisirs que de la douleur et leur imagination n'en est que plus féconde. Mais si « ce sentiment de mélancolie, que chaque siècle doit développer de plus en plus dans le cœur humain, peut donner à l'éloquence un très grand caractère¹, » il est indispensable à la philosophie aussi bien qu'à la poésie. La philosophie en effet s'étend à tous les arts d'imagination comme à tous les ouvrages du raisonnement². » De son côté, « la poésie mélancolique est la poésie le plus d'accord avec la philosophie³. » A propos de la grande influence que M^{me} de Staël attribue à ce sentiment de la mélancolie, Vinet fait remarquer avec raison que l'auteur du livre *De la littérature* ne s'était pas assez expliqué à elle-même ce qu'elle entendait par là pour en faire, comme elle le prétendait, un principe littéraire. De là, et tout naturellement, une impression de vague et de nuageux. La mélancolie est une disposition particulière de l'âme sous des influences parfois physiques, et, par conséquent quelque chose de très individuel, de très subjectif. Elle ne saurait devenir un principe général dans le sens absolu de ce mot.

* * *

La philosophie soutient d'étroits rapports avec la morale. Selon M^{me} de Staël, elle « doit reposer sur deux bases, la morale et le calcul. » Mais il est un principe dont il ne faut jamais s'écarter : c'est que toutes les fois que le calcul n'est pas d'accord avec la morale, le calcul est faux, quelque incontestable que paraisse, au premier coup d'œil, son exactitude⁴. La morale est en effet au-dessus du calcul, et, bien qu'elle soit presque toujours conforme aux intérêts des hommes, lui donner pour point d'appui cette sorte de motif, c'est « ôter à l'âme l'énergie nécessaire pour les sacrifices de la vertu⁵. »

« La vertu ne reçoit pas son impulsion du raisonnement, l'histoire intérieure de la poésie moderne, la mélancolie est chrétienne d'origine. » (J.-J. Ampère, *Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 273.)

¹ *De la littérature*, p. 579. — ² *Ibid.*, p. 502. — ³ *Ibid.*, p. 357.

⁴ *De la littérature*, p. 531. — ⁵ *Ibid.*, p. 536.

mais la véritable cause des belles actions humaines et des délices que l'âme éprouve en faisant le bien, se trouve dans notre *organisation*, dans le développement que les habitudes de l'enfance ont donné à cette organisation. Les idées religieuses ne font qu'animer et consacrer cette élévation spontanée, *la plus noble et la plus sûre garantie de la morale*¹. » « La morale doit être considérée en l'homme comme une inclination, comme une affection dont le principe est dans notre être et que notre jugement doit diriger.... L'instinct et la raison nous enseignent la même morale². » — « La morale et les lumières, les lumières et la morale s'entr'aident mutuellement³. »

D'après ce qui précède, on serait tenté de conclure que M^{me} de Staël considérerait alors la morale comme étant, quant à sa base et à son principe générateur, indépendante de la religion dont elle ne subirait plus que l'influence, et encore à un degré difficile à apprécier. Et cependant, elle voudrait *déifier* la morale, prétention qui amène Vinet à poser cette question : « La seule manière de déifier la morale, n'est-ce pas d'en rapporter à un Dieu l'origine et la sanction ? » M^{me} de Staël ne peut autrement que constater la relation qui existe entre l'Evangile et la morale. Elle écrira, par exemple : « De nos jours, dans les pays où la réformation est établie, on peut encore remarquer combien est salubre l'influence de l'Evangile sur la morale⁴. » Et encore : « Ce qui donne en général aux peuples du Nord un esprit plus philosophique qu'aux habitants du Midi, c'est la religion protestante que ces peuples ont presque tous admise⁵. » Plus tard, dans son livre de l'*Allemagne*, elle repoussera l'idée de la morale indépendante, elle s'opposera à ce que chaque individu ait une morale qui lui soit propre, ce qui constituerait plutôt une « absence de morale⁶. » Mais, à l'époque de l'apparition du livre *De la littérature*, il faut reconnaître que, sur ce point, sa pensée présente quelque chose de si flottant, de si

¹ *De la littérature*, p. 540, 541. — ² *Ibid.*, p. 540, 541. — ³ *Ibid.*, p. 594.

⁴ *Ibid.*, p. 206. — ⁵ *Ibid.*, p. 268. — ⁶ *De l'Allemagne*, p. 428.

imprécis que l'on hésite à formuler un jugement qui pourrait être téméraire.

Malgré les lacunes que présente le livre *De la littérature*, il faut savoir gré à M^{me} de Staël de n'avoir pas désespéré de l'homme dans un temps d'affaissement moral, de langueur générale. Son esprit, obsédé par les lugubres souvenirs de la révolution et par l'effrayant aspect d'une société en décomposition, faisait entendre de généreuses et énergiques protestations.

V

On sait quelle a été la fortune première du livre *De l'Allemagne*¹. L'auteur attachait un grand prix à ce livre qu'elle croyait propre à faire connaître à la France des idées nouvelles. Conformément aux lois, elle avait, avant l'impression, soumis son manuscrit à la censure impériale qui avait laissé tirer l'ouvrage à dix mille exemplaires. Ce ne fut donc pas sans une violente émotion que M^{me} de Staël apprit la suppression de son livre par le ministre de la police et la destruction de l'édition toute entière. C'étaient dix ans de peines, d'études et de voyages à peu près perdus². Ce ne fut donc qu'à la fin de 1813, à Londres, et en 1814, à Paris, soit au moment où les barrières intellectuelles élevées entre les peuples par Napoléon tombaient et où la communication des idées se rétablissait, que ce livre de *l'Allemagne* put être mis entre les mains du public.

La troisième partie est spécialement consacrée à la philosophie et à la morale, soit aux rapports que ces deux disciplines soutiennent entre elles. Ce sujet a déjà, et à plus

¹ *De l'Allemagne*. Edition de Paris, 1844, avec une préface de Xavier Marmier.

² M^{me} de Staël pouvait s'en défendre, néanmoins l'idée que la police impériale se faisait de la portée politique de ce livre n'était pas dénuée de fondement. « Aucune œuvre n'a une portée politique plus grande, aucune n'était plus capable d'inspirer à la nation allemande la haine de la France impériale, le désir de secouer sa chaîne et de fonder une patrie.... C'était d'un bout à l'autre un éloquent appel à la révolte et à l'indépendance. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 263, 269.)

d'une reprise, été abordé dans les pages qui précèdent et, entre autres, à propos du livre *De la littérature*, mais il sera intéressant de rechercher si, dans l'intervalle qui sépare les deux publications, les idées de l'auteur se sont modifiées, peut-être même transformées? Nous ne saurions nous en étonner si nous tenons compte des étroites relations que M^{me} de Staël avait nouées avec les représentants de la pensée philosophique en Allemagne.

M^{me} de Staël estime qu'il faut diriger nos facultés « vers le but sublime de l'existence, le perfectionnement moral¹. » Or « une foule de questions morales et religieuses dépendent de la manière dont on considère l'origine et la formation de nos idées², » question qui a occupé tous les véritables philosophes³. La métaphysique, qui s'applique à découvrir quelle est la source de nos idées, est à la fois la plus haute, la plus nécessaire de nos connaissances. Aussi, « les partisans de l'utilité suprême, de l'utilité morale ne peuvent la dédaigner⁴. » Il faut nécessairement savoir si « la fatalité ou le libre arbitre décide des résolutions des hommes⁵. » « Qu'y a-t-il, en effet, de plus important pour l'homme que de connaître s'il a vraiment la responsabilité de ses actions et dans quel rapport se trouve la puissance de la volonté avec l'empire que les circonstances exercent sur elle? Que serait la conscience si nos habitudes seules l'avaient fait naître, si elle n'était rien que le produit des couleurs, des sons, des parfums, enfin des circonstances de tout genre dont nous aurions été environnés pendant notre enfance⁶? » Les philosophes qui font dériver toutes nos idées des impressions des sens, anéantissent la liberté morale comme la liberté civile. Hobbes, par exemple, fut athée et esclave et

¹ *De l'Allemagne*, p. 416. — ² *Ibid.*, p. 417.

³ Voir sur ce sujet les idées de Joseph de Maistre et de Bonald. (*Revue de théologie et de philosophie*. Juillet 1906, p. 315-318.) Comparer également la page de *Delphine* qui montre que M^{me} de Staël sentait « qu'il y a quelque chose de plus dans notre être moral que les idées qui nous viennent par les sens. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 101.)

⁴ *De l'Allemagne*, p. 420. — ⁵ *Ibid.*, p. 419. — ⁶ *Ibid.*, p. 420.

« rien n'est plus conséquent, car s'il n'y a dans l'homme que l'empreinte des sensations du dehors, la puissance terrestre est tout, et l'âme en dépend autant que la destinée¹. » La morale fondée sur l'intérêt personnel, cette morale si hautement prêchée par les écrivains français du dix-huitième siècle, était donc dans une connexion intime avec la doctrine qui faisait venir toutes nos idées de nos sensations. Les conséquences de l'une devaient être aussi mauvaises dans la pratique que celles de l'autre dans la théorie. C'est ce que M^{me} de Staël, qui n'avait pas toujours pensé de même, s'applique à démontrer en invoquant même le spectacle qu'offrait la littérature licencieuse de cette époque, littérature dont les auteurs s'appuyaient sur une philosophie qui détruisait le libre arbitre et la conscience².

M^{me} de Staël se prononce nettement en faveur du libre arbitre et l'on comprend qu'elle s'élève contre la morale fondée sur l'intérêt personnel. « Si la morale n'est qu'un bon calcul, on ne peut accuser celui qui y manque que d'avoir l'esprit faux³. » Tous les systèmes de métaphysique matérialiste et de moralité égoïste sont « de l'athéisme plus un Dieu. » ...Or, « la conduite d'un homme n'est vraiment morale que quand il ne compte jamais pour rien les suites heureuses ou malheureuses de ses actions, lorsque ces actions sont dictées par le devoir⁴. » Les affirmations de ce genre abondent dans le livre de *l'Allemagne*. « Si le calcul doit présider à tout, les actions des hommes seront jugées d'après le succès. » — « Quand on s'appuie des circonstances pour justifier une action immorale, sur quel principe pourrait-on se fonder pour s'arrêter à telle ou telle borne ? » — « Si l'on ne fait de la morale qu'un calcul de prudence et de sagesse, une économie de ménage, il y a presque de l'énergie à n'en pas vouloir. » — « S'il y a dans la théorie un seul cas où l'homme doive manquer à son devoir, toutes les maximes philosophiques et religieuses sont renversées et ce qui reste n'est plus que de la prudence ou de l'hypocrisie. » — « La leçon qu'il importe

¹ *De l'Allemagne*, p. 425. — ² *Ibid.*, p. 437-438. — ³ *De l'Allemagne*, p. 509.

⁴ *Ibid.*, p. 500.

le plus de donner aux hommes dans ce monde, et surtout dans la carrière publique, c'est de ne transiger avec aucune considération quand il s'agit du devoir¹. »

* * *

Si la morale dépend en quelque mesure d'une philosophie reposant elle-même sur des principes élevés, à plus forte raison dépendra-t-elle d'une religion seule capable d'inspirer à l'homme le sentiment du devoir et de lui communiquer la force nécessaire pour le remplir. C'est ce que M^{me} de Staël expose avec une grande netteté. « Quelque effort qu'on fasse, il faut en revenir à reconnaître que la religion est le véritable fondement de la morale². » La religion ici, c'est le christianisme lui-même, qui « semble indiquer le point merveilleux où la loi positive n'exclut pas l'inspiration du cœur, ni cette inspiration la loi positive³. » C'est sous cette divine influence que « la voix de la conscience, si délicate qu'il est facile de l'étouffer, mais si pure qu'il est impossible de la méconnaître, » se fait entendre avec une telle autorité, que jamais l'honnête homme, dans aucune occasion, n'a pu douter de ce que le devoir lui commandait⁴, » parce que « ce qui était vrai en morale il y a deux mille ans, l'est encore⁵. »

La manière dont M^{me} de Staël parle maintenant de la religion dans ses rapports avec la morale, trahit donc chez elle un progrès très sensible sur le passé. Elle va même jusqu'à dire que « la religion n'est rien si elle n'est pas tout, si l'existence n'en est pas remplie⁶. » Les mensonges peuvent être l'œuvre de l'homme, mais « la vérité est l'œuvre de Dieu⁷, » et si la recherche de la vérité est la plus noble des

¹ *De l'Allemagne*, p. 515-518. Il paraît que, lors du premier voyage de M^{me} de Staël en Allemagne, en 1804, Goethe, conversant à Weimar avec elle, fut frappé de ce qu'elle n'avait aucune idée de ce qu'on nomme le devoir.... Ce n'était déjà plus vrai lorsqu'elle quitta Weimar, et surtout après son second voyage en Allemagne. (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 149.)

² *De l'Allemagne*, p. 526. — ³ *Ibid.*, p. 531. — ⁴ *Ibid.*, p. 520.

⁵ *De l'Allemagne*, p. 543. — ⁶ *Ibid.*, p. 561. — ⁷ *Ibid.*, p. 564.

occupations, sa publication est un devoir. « Une des grandes preuves de la divinité de la religion chrétienne, c'est son analogie parfaite avec toutes nos facultés morales¹. »

L'enseignement de la morale est une nécessité, mais ce qui n'est pas moins nécessaire, c'est de fournir les moyens de la mettre en pratique et ces moyens ne se trouvent que dans un profond sentiment religieux. « Celui qui, le premier, appela Dieu notre père, en savait plus sur le cœur humain que les plus profonds penseurs du siècle². » Autrefois, dans son livre *De l'influence des passions*, M^{me} de Staël avait pu écrire : « Le cœur est aussi borné que l'esprit par la dévotion proprement dite³. » Maintenant elle dira : « Il n'est pas vrai que la religion chrétienne rétrécisse l'esprit ; il l'est encore moins que la sévérité des principes religieux soit à craindre⁴. » — « Le langage de la religion peut seul convenir à toutes les situations et à toutes les manières de sentir⁵. » On aime à entendre de telles affirmations sortir d'une telle bouche, indices d'une expérience personnelle qui dictait à M^{me} de Staël des paroles comme celles-ci : « La religion chrétienne n'a-t-elle pas dit que c'est pour ceux qui souffrent que le Christ était descendu sur la terre ? Et qui de nous, dans quelque époque de sa vie, n'est pas un de ces pauvres en bonheur, en espérances, un de ces infortunés enfin qu'on doit soulager au nom de Dieu⁶ ? » Et encore : « On finit par apercevoir même dans cette vie pourquoi l'on a souffert, pourquoi l'on n'a pas obtenu ce que l'on désirait⁷. » Le contact avec l'Allemagne, avec ses fortes études, ses penseurs, ses philosophes, ses chrétiens, avait fait évidemment sur M^{me} de Staël une impression profonde et développé le côté le plus beau, le plus intéressant de son caractère⁸. Si, dans le chapitre spécial qu'elle a consacré à l'*enthousiasme* elle paraît faire jouer à ce dernier

¹ *De l'Allemagne*, p. 580. — ² *Ibid.*, p. 596. — ³ *De l'influence des passions*, p. 228. — ⁴ *De l'Allemagne*, p. 596. — ⁵ *Ibid.*, p. 597. — ⁶ *Ibid.*, p. 113. — ⁷ *Ibid.*, p. 585.

⁸ Voir en particulier ce qu'elle dit des *Moraves*, p. 569-573. « Les communautés moraves servent surtout à prouver que le protestantisme, dans sa simplicité, peut mener au genre de vie le plus austère et à la religion la plus enthousiaste, » p. 571.

un rôle qui, au point de vue chrétien, n'appartient qu'à la foi éclairée et vivante, c'est qu'elle le considérait comme l'amour du beau propre à élever l'âme, « le principe moral qui devait triompher de la force matérielle et relever les vaincus de leurs défaites¹. » Il est donc bien permis de souscrire au jugement de Vinet qui voit ici l'action très positive du christianisme, dont M^{me} de Staël disait : « il est tellement la religion du cœur, ... il répond comme son confident à ses besoins². »

VI

Si la publication en 1814 du livre *de l'Allemagne* n'a pas marqué la fin de la carrière littéraire de M^{me} de Staël, elle ne lui a, du moins, plus laissé le temps ou le loisir de faire imprimer elle-même les manuscrits qui étaient les dépositaires de ses dernières pensées. En 1812, quittant furtivement le château de Coppet, elle se rendait d'abord en Russie, puis en Suède, où elle devait écrire ou achever d'écrire le journal publié après sa mort, soit en 1818, par son fils Auguste et son gendre le duc Victor de Broglie³. Le titre donné à ces mémoires n'est pas absolument exact puisqu'en réalité il n'est ici question que des événements survenus dans les années 1800 à 1804 et 1810 à 1812.

De même que dans les autres ouvrages de M^{me} de Staël, il serait facile de signaler dans les *Dix ans d'exil*, la présence d'une foule d'idées sur toutes sortes de sujets. Mais au double point de vue moral et religieux, les pensées frappantes y sont plutôt rares et ne se distinguent pas, par l'originalité de l'expression, d'idées semblables recueillies dans l'ensemble de l'œuvre. A ce double égard, le progrès que l'on pourrait constater serait dû à des causes d'une nature plutôt

¹ « Il y avait alors une sorte de conspiration universelle, de ligue contre les sentiments nobles de l'âme, contre ce que M^{me} de Staël désigne d'un mot : *l'enthousiasme*. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 202, 274.)

² *De l'Allemagne*, p. 468, 478.

³ *Mémoires de M^{me} de Staël*. (Dix ans d'exil.) Edition de Paris, 1845. Précédée de la notice sur la vie et les ouvrages de M^{me} de Staël, par M^{me} Necker-de Saussure.

extérieure et matérielle telles, par exemple, que les persécutions dont M^{me} de Staël avait été et était encore la victime de la part de l'empereur. Ce qu'elle reconnaît, c'est que ces persécutions lui ont fait « accorder une confiance plus grande en la protection de la Providence, » bien qu'elle ne s'attendît pas à ce que cette confiance se réalisât pour elle « sous la forme du bonheur sur cette terre¹. »

* * *

En 1815, M^{me} de Staël composait le dernier ouvrage qui devait sortir de sa plume, les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*² qui, publiées par MM. Auguste de Staël et V. de Broglie, devaient jouir d'un immense succès. « Livre d'homme écrit par une femme, » comme s'exprime Vinet, ces *Considérations* ne touchent qu'incidemment, et à propos des circonstances politiques du temps, aux questions de morale et de religion. Toutefois, et à l'égard de ces dernières, l'auteur y fait preuve d'une intelligence spirituelle toujours plus développée.

Comme elle l'avait fait antérieurement, et avec encore plus d'abondance, M^{me} de Staël relève la supériorité de la morale sur le calcul. « A ne la considérer, dit-elle, que sous ce dernier rapport, elle est la science des sciences » et « il y a toujours des limites à l'esprit de ceux qui n'ont pas senti l'harmonie de la nature des choses avec les devoirs de l'homme³. » C'est que « dans la destinée de tous les hommes, quand on se donne la peine d'y regarder, se trouve la preuve manifeste d'un but moral et religieux dont ils ne se doutent pas toujours eux-mêmes et vers lequel ils marchent à leur insu⁴. » — « La morale et la liberté sont aussi sûrement les seules bases du bonheur et de la dignité de l'esprit humain que le système de Galilée est la véritable théorie des mouvements célestes⁵. » « La balance des motifs humains pour faire le bien

¹ *Dix ans d'exil*, p. 337. — ² Edition de Paris, 1818. 3 volumes.

³ *Considérations*, etc. Tome I, p. 260. — ⁴ *Ibid.*, p. 405.

⁵ *Considérations*, etc. Tome II, p. 321. A propos de liberté, M^{me} de Staël esti-

ou le mal est d'ordinaire en équilibre dans la vie et c'est la conscience qui décide¹. »

Il était naturel qu'en pénétrant plus avant dans l'esprit du christianisme M^{me} de Staël acquit une idée plus nette et plus vraie du principe constitutif de la morale elle-même. A ses yeux, en effet, « ce qui fait l'essence du christianisme, c'est l'accord de ses sentiments intimes avec les paroles de Jésus-Christ², » et l'on peut augurer de déclarations analogues que, pour elle, les paroles de Jésus-Christ se confondaient en quelque sorte avec la personne de Celui qui les avait prononcées. Maintes fois, dans le cours des *Considérations*, l'auteur rend un hommage sincère au christianisme qui a « véritablement apporté la liberté sur cette terre, la justice envers les opprimés, le respect pour les malheureux, enfin l'égalité devant Dieu, dont l'égalité devant la loi n'est qu'une image imparfaite³. » N'y a-t-il pas là comme un écho, un peu affaibli, mais réel pourtant, des paroles de Jésus faisant allusion à l'œuvre qu'il était venu accomplir sur cette terre (Luc IV, 18-19)?

* * *

M^{me} de Staël, parlant d'elle-même, disait un jour: « J'ai toujours aimé Dieu, mon père et la liberté. » Cet amour de la liberté, elle devait le manifester encore dans son dernier ouvrage en abordant une question qui n'a pas cessé d'être actuelle, savoir la question de la liberté religieuse. Elle y avait été directement amenée par le récit qu'elle faisait de quelques-uns des plus dramatiques épisodes de la période révolutionnaire, la constitution civile du clergé entre autres et les troubles dont cette constitution fut la cause, la suppression de tout culte public durant les années qui précédèrent l'institution du régime concordataire, etc. Ces faits et d'autres du même genre, avaient révélé, chez leurs promoteurs, une étrange méconnaissance des besoins supérieurs

mais que « la liberté politique a pour fondement la liberté morale. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 345.)

¹ *Ibid.*, p. 336. — ² *Ibid.* Tome III, p. 15. — ³ *Ibid.*, p. 386.

de l'esprit et des droits de la conscience. Aussi M^{me} de Staël, écrivant en 1816, pouvait-elle conclure, du fait que les différents partis politiques avaient toujours voulu diriger la religion vers un but politique, que rien « ne disposait moins à la piété que d'employer la religion pour un autre objet qu'elle-même¹. » — « Il en est de la liberté comme de la religion ; toute hypocrisie dans une belle chose révolte plus que son abjuration complète². »

De là à l'idée de la séparation de la religion et de la politique, — soit, selon une formule plus moderne, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, — il n'y avait qu'un pas et M^{me} de Staël le franchit sans hésiter. « Il en est de la religion comme des gouvernements. Quand vous voulez maintenir de force ce qui n'est plus en rapport avec le temps, vous dépravez le cœur humain au lieu de l'améliorer. Ne trompez pas les faibles ; n'irritez pas non plus une autre espèce d'hommes faibles, les esprits-forts, en excitant les passions politiques contre la religion. Séparez bien l'une des autres et les sentiments solitaires ramèneront toujours aux pensées élevées³. » — « En vérité, les nations n'ont de piété sincère que dans les pays où la doctrine de l'Eglise n'a point de rapports avec les dogmes politiques, dans les pays où les prêtres n'exercent point de pouvoir sur l'Etat, dans les pays enfin où l'on peut aimer Dieu et la religion chrétienne de toute son âme, sans perdre et surtout sans obtenir aucun avantage terrestre par la manifestation de ce sentiment⁴. » — « Le jour où l'on cessera de réunir ce que Dieu a séparé, la religion et la politique, le clergé aura moins de crédit et de puissance, mais la nation sera sincèrement religieuse⁵. »

Les deux premiers volumes des *Considérations* étaient les seuls prêts pour l'impression lorsque M^{me} de Staël mourut ; le troisième n'était qu'ébauché. Tout un côté de ce livre nous frappe et nous intéresse au plus haut point par le jour qu'il

¹ *Considérations*, etc. Tome II, p. 278.

² *Considérations*, etc. Tome III, p. 115.

³ *Ibid.* Tome I, p. 360. — ⁴ *Ibid.* Tome II, p. 280-281.

⁵ *Considérations*, etc. Tome III, p. 361.

jette sur l'esprit et le cœur, sur l'âme même de l'auteur. Il est impossible de méconnaître la grande distance qui sépare les *Lettres enthousiastes sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau*¹ et les *Considérations sur la Révolution française*. Combien, dans ces dernières, on est loin du théisme sans vie du citoyen de Genève et de la profession de foi de son Vicaire savoyard !

VII

Telles étaient les graves sujets que l'esprit actif de M^{me} de Staël se plaisait encore à étudier lorsque, déjà, la mort l'avait touchée de son aile et l'entraînait rapidement vers la tombe. M^{me} Necker-de Sausure raconte que, dans les heures si longues et si douloureuses de sa dernière maladie, elle disait : « Toutes les fois que je suis seule, je prie. » Serait-il possible de se représenter un si beau génie, une âme si ardente confondant quelque vaine redite ou quelque vague aspiration avec la prière digne de ce nom et qu'elle-même envisageait comme « la respiration de l'âme » ?

Il est, sans doute, difficile de se rendre exactement compte de ce qu'il y avait de vécu et de profond dans les convictions religieuses de M^{me} de Staël. Le milieu au sein duquel s'était écoulée sa jeunesse, la société brillante et légère qu'elle avait groupée dans la suite autour d'elle, — vraie cour d'admirateurs empressés, — n'étaient guère capables de rendre l'essence du christianisme lumineuse à son esprit, pas plus qu'à rendre son cœur sensible aux émotions de la piété.

C'est ce qui pourrait expliquer que, durant de longues années, elle n'ait, — selon la parole déjà citée de Vinet, — connu que le fantôme du christianisme et qu'elle se soit « contentée d'un vague spiritualisme à la Jean-Jacques, en se réclamant toujours de la religion réformée »². Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'abandonna jamais la communion dans laquelle elle était née.

¹ 1788. Première édition de ces *Lettres*. M^{me} de Staël avait vingt-deux ans. Edition de Paris, 1820.

² Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 77.

Protestante, M^{me} de Staël l'a toujours été. Ses biographes le reconnaissent et ses ouvrages en font foi¹. C'est avec conviction et chaleur que, dans le roman de *Delphine*, par exemple, elle parle du protestantisme en le comparant au catholicisme. « La religion protestante, beaucoup plus rapprochée du pur esprit de l'Évangile que la religion catholique, ne se sert de la douleur ni pour effrayer ni pour enchaîner les esprits. Il en résulte que dans les pays protestants, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Amérique, les mœurs sont plus pures, les crimes moins atroces, les lois plus humaines, tandis qu'en Espagne, en Italie, dans les pays où le catholicisme est dans toute sa force, les institutions politiques et les mœurs privées se ressentent de l'erreur d'une religion qui regarde la contrainte et la douleur comme le meilleur moyen d'améliorer les hommes.... En Angleterre, en Amérique, dans tous les pays protestants enfin, personne ne professe cette opinion malheureuse, l'athéisme. Celui-ci n'ayant dans ces pays aucune superstition à combattre, ne paraîtrait que comme la destruction des plus douces espérances de la vie². » Si la vie de M^{me} de Staël s'était quelque peu prolongée, il est probable qu'elle ne se serait pas prononcée d'une manière aussi catégorique sur le sujet de l'athéisme au sein des populations protestantes.

Dans le livre de l'*Allemagne*, nous rencontrons nombre d'affirmations de cette nature : « Le protestantisme est beaucoup plus favorable aux lumières que le catholicisme³. » — « La réformation fut l'ère de l'examen et de la conviction éclairée qui lui succède⁴. » — « Parmi les gens du peuple, la religion (protestante) dans le Nord de l'Allemagne, a un caractère idéal et doux qui surprend singulièrement dans un pays dont on est accoutumé à croire les mœurs très rudes⁵. » — « Le catholicisme en Allemagne y prend la religion

¹ M^{me} de Staël est « très protestante d'esprit et d'éducation, avec les qualités et aussi les défauts de l'esprit protestant. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 278.)

² *Delphine*, 4^e partie. Lettre XVII : M. de Lebensei à Delphine, p. 457.

³ *De l'Allemagne*, p. 574. — ⁴ *Ibid.*, p. 564. — ⁵ *Ibid.*, p. 569.

comme une chose de fait où l'enthousiasme n'a point de part, et l'on dirait que, dans un culte si bien consolidé, l'autre vie elle-même devient une vérité positive sur laquelle on n'exerce plus la pensée¹. » — Il faut également lire les pages que M^{me} de Staël a consacrées à ce qu'elle appelle la *mysticité*². Un des reproches qu'elle adressait au Premier Consul, c'était d'avoir, dans le Concordat, reconnu la religion catholique au lieu de la protestante comme religion d'Etat, parce que, dans sa conviction, le protestantisme aurait assuré la plus grande place à la morale³. Il faut remarquer à ce propos, qu'en 1802 M^{me} de Staël était fort loin encore des vues sur la séparation de la religion et de la politique qu'elle devait exposer un jour dans ses *Considérations*.

* * *

En 1820, le duc de Broglie, étant en séjour à Coppet, disait à son beau-frère Auguste de Staël : « L'état d'âme que vous tenez de votre mère, qui la tenait elle-même de son père, était une *simple protestation contre l'incrédulité de leur temps* et un premier pas vers la foi, mais un premier pas n'a de valeur que par le second⁴. » Ce jugement du gendre de M^{me} de Staël devrait-il être considéré comme absolument fondé et définitif ? Un réveil religieux venait d'éclater dans le canton de Vaud et il paraît que M. de Broglie était frappé de tout ce qu'il voyait et entendait. Les manifestations qui, pour l'ordinaire, accompagnent ces sortes de mouvements religieux, pouvaient, par comparaison, l'induire à trouver un peu froide et superficielle une vie religieuse plus calme. Malgré sa haute intelligence, le noble duc n'était peut-être pas non plus affranchi de tout préjugé à l'égard du protestantisme. Enfin, il aurait été naturel que la langue parlée par M^{me} de Staël ne fût pas absolument la même que celle

¹ *Ibid.*, p. 574.

² *Ibid.*, p. 583-593.

³ Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 75.

⁴ Guizot, *Le duc de Broglie*. Revue des Deux-Mondes, septembre 1871.

des apôtres et des disciples du Réveil¹. Cela admis, le jugement si absolu de M. de Broglie exigerait, sans doute, quelque tempérament.

Dans ses fréquents séjours à Coppet, M^{me} de Staël donnait l'exemple de l'assuidité au culte de la paroisse, et, bien qu'ils fussent souvent d'une communion différente de la sienne, elle engageait ses hôtes à y assister. C'est ce que nous apprend un homme connu plus tard comme un grand chrétien, un littérateur distingué et un orateur onctueux, Louis Manuel, mort en 1838 pasteur à Lausanne. En 1810, il était suffragant à Coppet et il avait M^{me} de Staël pour auditrice habituelle. Il vante « l'indulgence parfaite » avec laquelle elle écoutait les prédications, même les moins capables de satisfaire un esprit d'une si haute portée. Elle montrait ainsi qu'elle n'assistait au service divin que pour répondre à des besoins supérieurs. Il est donc permis d'envisager les paroles prononcées par elle sur son lit de mort, comme la preuve d'un développement spirituel incontestable, preuve que fournissent également ses divers ouvrages étudiés dans l'ordre même de leur publication.

CHAPITRE V

Henri-Benjamin Constant de Rebecque

(1767-1830)

Il est souvent bien difficile de porter un jugement équitable sur tel ou tel personnage qui, dans son temps et au sein de la société où il a vécu, a joué un rôle qui l'a mis en évidence. En rapprochant ce que l'on sait de sa vie privée, — et parfois aussi de sa vie publique, — des professions de

¹ Il paraît cependant que M^{me} de Staël subit aussi, dans une certaine mesure, l'influence du mouvement religieux de cette époque. En 1810, la célèbre M^{me} de Krudener, en séjour à Genève, vint à Coppet. Elle entreprit, dit-on, de convertir M^{me} de Staël. En quittant cette dernière, sur laquelle elle aurait fait quelque impression, elle aurait dit : « Il faut abandonner M^{me} de Staël à Dieu ; elle ne pourra se dérober à Lui. » (Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 281.)

principes qu'il a faites, soit de vive voix, soit par écrit, il pourrait arriver qu'on fût singulièrement embarrassé. Pourrait-on faire complètement abstraction du personnage lui-même pour ne tenir compte que de ses ouvrages si, par exemple, c'est un auteur, ou de ses discours si c'est un orateur ? Après un examen consciencieux, on peut hésiter entre une sympathie que la justice réclamerait et une répulsion que le sens moral imposerait.

Tel est l'embarras où je me suis trouvé après avoir fait poser devant moi le personnage de Benjamin Constant.

Parmi les biographes et les critiques du célèbre orateur de la Restauration, plusieurs ont certainement dû se trouver dans la même situation que moi. Le parti qui m'a paru le plus équitable et auquel je me suis arrêté, a été de laisser — autant que la chose était possible — Benjamin Constant parler lui-même et se montrer aux lecteurs d'abord comme homme, ensuite comme auteur. C'est à lui à nous apprendre comment il a été amené à écrire son grand ouvrage sur la Religion et à nous révéler les idées morales et religieuses qui ont fait le sujet de ses méditations.

I

L'homme.

Benjamin Constant a tracé de lui-même un portrait qui doit être ressemblant, si, du moins, en le traçant, il a observé la règle qu'il pose en ces termes : « On n'est bien connu que de soi. Il y a entre les autres et soi-même une barrière invisible¹. » Il suffirait donc de rapprocher les unes des autres les confidences auxquelles il a cru pouvoir se livrer, pour connaître exactement ce qu'il a été soit comme homme privé, soit comme homme public. On serait d'autant plus porté à ajouter foi à ses nombreuses confidences que la prétention de Constant a été d'être « l'homme le plus vrai du monde². » En 1804 il écrivait : « C'est aujourd'hui, 25 octobre, que je

¹ *Journal intime*, p. 43. — ² *Idem*, p. 108.

suis né, il y a de cela 37 ans. La meilleure partie de ma vie s'est écoulée. En supposant que la nature me soit favorable, je n'ai plus à parcourir sans infirmités que la moitié du temps que j'ai vécu. Ma vie ne m'a laissé que des souvenirs assez confus. Je ne m'intéresse guère plus à moi qu'aux autres. Je sais que jusqu'à l'âge de quatorze ans, objet d'une grande affection de mon père, mais excité de haut à la vanité la plus exaltée, j'ai vécu remplissant tout ce qui m'entourait d'admiration pour mes facultés précoces et de défiance pour mon caractère violent, querelleur et malin. Je n'avais plus de mère. On m'a cru méchant, je n'étais que plein d'amour-propre. De quatorze à seize ans, j'ai été dans une université d'Allemagne (Erlangen), beaucoup trop livré à moi-même, ayant de grands succès qui me faisaient tourner la tête, puis faisant d'énormes sottises. De seize à dix-huit ans, j'étudiai à Edimbourg et j'y pris pour la première fois le goût réel de l'étude qu'on avait cherché à m'inspirer jusqu'alors. Mais, après un an de vie réglée et passablement heureuse, je me livrai à la passion du jeu et je vécus d'une manière très agitée, et je dirai misérable. J'allai ensuite passer quelques mois à Paris, abandonné à ma propre sagesse, ce qui réussit assez mal. De dix-huit à vingt ans, je fus toujours amoureux, quelquefois aimé, souvent maladroit et me livrant à des violences théâtrales qui devaient bien amuser ceux qui avaient du plaisir à me critiquer. Je retournai alors une seconde fois à Paris où je connus ce que la jeunesse peut suggérer de folies avec les tentations qu'offre Paris. Cependant je vivais en même temps dans la société des gens de lettres et je me distinguais assez. Je partis ensuite pour l'Angleterre. Ce fut alors que je goûtai pour la première fois l'inexprimable bonheur de la solitude. De vingt à vingt-six ans je vécus en Allemagne, menant une vie ennuyeuse, mais sans malheur réel, perdant mon temps et mes facultés et, sans une révolution dans ma vie, je me serais certainement hébété tout doucement. A vingt-sept ans je fus divorcé d'un premier mariage fait en Allemagne. Je commençai un attachement qui devait durer dix ans ; puis vinrent les passions

politiques¹. » Lorsqu'il écrivait ces lignes, Benjamin Constant espérait trouver le repos. Il le trouverait moins que jamais.

Déjà en 1793 il écrivait à M^{me} de Charrière : « Nourri de vanité par ma première éducation, mis ensuite à la torture par des gens qui voulaient tirer de moi la sensibilité comme on exprime le jus d'un citron, puis précipité dans un cloaque de bêtises et d'apathie, avec un démon d'étourderie, et d'insouciance, et d'opiniâtreté, et d'ineptie, et d'incomplaisance, comment eussé-je été social et aimant²? » Une année plus tard, à sa tante M^{me} de Nassau-Chandieu : « Revoyez mon éducation, cette vie errante et décousue, ces objets de vanité dont on a allaité mon enfance, ce ton d'ironie qui est le style de ma famille, cette affectation de persifler le sentiment, de n'attacher de prix qu'à l'esprit et à la gloire, et demandez si c'est étonnant que ma jeune tête se soit montée en ce genre³. »

Plus tard, Constant se caractérise en ces termes : « J'ai des qualités excellentes, fierté, générosité, dévouement, mais je ne suis pas tout à fait un être réel. Il y a en moi deux personnes dont l'une observe l'autre, sachant fort bien que ces moments convulsifs de douleur doivent passer⁴. » C'est donc avec raison que l'on a pu dire : « l'existence privée et publique de Benjamin Constant a été une continuelle inconséquence⁵. »

On reprochait à Constant son manque de sensibilité, sa sécheresse de cœur. Il s'en défend : « On me querelle, dit-il, pour mon peu de sensibilité. Non, je n'ai pas peu de sensibilité, mais elle est susceptible et jamais celle des autres ne lui convient parfaitement. Elle est toujours blessée de la démonstration de celle des autres⁶. » Singulière sensibilité qui s'insurge contre celle des autres, et combien froide à en juger

¹ *Journal intime*, p. 79.

² Ph. Godet, *M^{me} de Charrière et ses amis*, II, p. 73. — ³ *Idem*, II, p. 123.

⁴ *Journal intime*, p. 24.

⁵ D. Melegari, Introduction au *Journal intime*, p. LXX.

⁶ *Journal intime*, p. 41.

d'après cet aveu : « On me hait peu et on ne m'aime guère. » Et cependant, Benjamin Constant prétendait que « la plus grande cause de l'agitation de sa vie était le besoin d'aimer ; besoin qu'il fallait satisfaire à tout prix¹. » Il est vrai que tout dépend du sens qu'il donnait au mot d'aimer. C'était en 1806, il avait alors quarante ans. Précédemment il avait écrit : « Je crois que je parviendrai à me donner une réputation de bonté qui me permettra d'arranger ma vie sans que tout le monde tombe sur moi². » Mais cela lui paraissait difficile, parce que, dans sa conviction, sa vie était *inarrangeable*. Son cœur se fatiguait de tout ce qu'il avait et regrettait tout ce qu'il n'avait pas.

* * *

Benjamin Constant s'est-il jamais pris au sérieux ? On peut en douter quand on l'entend dire : « La meilleure qualité que le ciel m'ait donnée, *c'est celle de m'amuser de moi-même*³. » Il aurait pu ajouter et de m'amuser des autres ! Il ne pouvait pourtant pas parvenir à se donner le change au point de n'être pas souvent affreusement triste. « Quelle tâche que la vie quand on l'a mal commencée et quel ennui quand on la mène régulièrement ! » — « Je suis une ombre courant après des autres ombres, mais n'ayant plus la faculté d'aucun projet d'avenir⁴. » En 1804 il avait écrit : « J'ai rempli mes devoirs publics et me voilà arrivé à trente-sept ans sans de grands malheurs, mais sans idées fixes et sans projets arrêtés pour l'avenir. » Et, dans cet état d'incertitude, de qui ou de quoi prendra-t-il conseil ? — « Faut-il se confier au hasard ? Va pour le hasard⁵. » Tout porte à croire que ce dernier ne lui a jamais été d'un grand secours. En effet, quelques années plus tard, il se demande s'il a réellement bien employé les deux tiers de sa vie, à cette date du 25 octobre (1811) anniversaire de ses quarante-quatre ans, et il ajoute : « Tâchons de mieux finir⁶. » Illusion, hélas ! car, en 1814, il dira : « Ma vie a été dévastée par des orages venus de moi et

¹ *Journal intime*, p. 37. — ² *Idem*, p. 114. — ³ *Idem*, p. 38.

⁴ *Idem*, p. 37, 63. — ⁵ *Idem*, p. 70. — ⁶ *Idem*, p. 131.

des autres.... Je n'ai su tirer aucun parti de mes facultés¹. » — « J'ai eu en horreur la vie. » Lamentable aveu ! Il avait au fond du cœur une douleur amère de sa vie « si mal arrangée », « si mal menée ». « Tour à tour, écrit-il à M^{me} Récamier, découragé, taciturne et irritable, » il n'a jamais été heureux². Il est vrai qu'il se faisait parfois du bonheur une idée qu'un stoïcien n'aurait pas combattue. « Heureux qui se replie sur lui-même, qui ne demande point de bonheur, qui vit avec sa pensée et attend la mort sans s'épuiser à de vaines tentatives pour adoucir ou embellir sa vie³. »

Toutefois, si Benjamin Constant n'a pas rencontré le bonheur, ce n'est pas qu'il n'en ait éprouvé le besoin, mais c'est qu'il le cherchait dans la satisfaction de désirs qui ne pouvaient lui donner que l'illusion du bonheur. La politique, le jeu, l'amour ont joué un très grand rôle dans sa vie. Jeune encore, adolescent, il est entré en relation avec M^{me} de Charrière, femme supérieure à certains égards, spirituelle, paradoxale, assez sceptique et qui ne sut ou ne put pas user de la grande influence que son âge et son caractère lui assuraient sur son protégé, dont l'éducation présentait plus d'une lacune et qui « aurait eu besoin d'une ferme discipline morale⁴. »

* * *

C'est en septembre 1794 que Benjamin Constant rencontra pour la première fois M^{me} de Staël. Elle avait vingt-neuf ans et lui vingt-sept. Il serait superflu de raconter ici ce qu'a été cette liaison décidément trop intime, mais qui a eu sur le développement intellectuel de Constant une influence considérable. « De cœur, d'esprit et d'abandon, écrivait-il en

¹ *Lettres à M^{me} Récamier*, octobre et novembre 1814. — ² *Idem*, octobre 1815.

³ *Journal intime*, p. 54.

⁴ Ph. Godet, *M^{me} de Charrière*, I p. 342. Benjamin Constant caractérise en ces termes M^{me} de Charrière : « la première femme d'un esprit supérieur que j'aie connue et l'une de celles qui en avait le plus que j'aie jamais rencontrée ». *Carnet rouge*, p. 31.

1804, je ne suis bien qu'à Coppet. Les autres personnes me sont aussi étrangères que des arbres et des rochers ¹. » Malheureusement pour Constant, parmi ces autres personnes il fallait compter M^{me} de Charrière. Un jour viendrait même où M^{me} de Staël, elle aussi, subirait le même sort ². Cette liaison, cause de « scènes orageuses qui parfois troublaient les échos de ces beaux lieux (Coppet) ³ », fut un moment sur le point de se transformer en un mariage que M^{me} de Staël — veuve depuis 1802 — voulait secret et que Benjamin Constant voulait faire au grand jour de la publicité. Chose étrange ! il paraît que, déjà en 1799, il avait été question d'un pareil mariage, si l'on en croit M^{me} de Charrière qui, à la date du 19 janvier, écrivait : « Constant n'a pas été reçu à Coppet. On nie le projet de mariage. Le mari serait, à ce qu'on croit, difficile à écarter et le père (M. Necker) très opposé à ce nouveau genre de scandale ⁴. »

C'est chez M^{me} de Staël que Benjamin Constant rencontra M^{me} Récamier. Il conçut tout aussitôt pour elle une passion dont ses lettres portent la trop violente empreinte. « Je vous aime, lui écrivait-il en janvier 1815, comme on aime Dieu, qu'on prie, qu'on invoque et dont on sent, malgré le silence, l'influence bienfaisante au fond du cœur ⁵. » Il faut louer M^{me} Récamier d'avoir su, comme on l'a dit, « réduire cette passion à l'amitié ⁶, » et même, paraît-il, à une amitié plus que froide. Peu de temps après, Benjamin Constant semblait guéri.

* * *

C'est à propos de Benjamin Constant écrivain que j'aurai à parler de lui comme homme politique. A ce titre, il a joué, on le sait, un rôle très marqué et très influent. Un jour,

¹ *Journal intime*, p. 41.

² Benjamin Constant se disait las d'avoir été tant d'années « dévasté par la lave de M^{me} de Staël. »

³ *Lettres à M^{me} Récamier*, Préface p. vi.

⁴ Ph. Godet, *M^{me} de Charrière*, I p. 318.

⁵ *Lettres à M^{me} Récamier*, p. 100. — ⁶ *Idem*, Préface p. ix.

c'était en 1804, il avait écrit : « Je mourrai sans avoir rien fait pour cette gloire tant désirée, doué que j'étais de facultés universellement reconnues¹. » Il se trompait, et l'avenir devait donner un démenti à ce pronostic découragé. Malgré ses triomphes oratoires, il ne se trouverait pas plus heureux et l'ivresse du succès se dissiperait aussi bien que celle de l'amour. Dans les dernières années de sa vie, il constatait encore l'impossibilité où il était d'avoir une existence réglée. Malade, près de sa fin, il songeait encore à des succès mondains. Candidat à l'Académie française, il échoua et cet échec fut une des tristesses de ses derniers jours. Le 8 décembre 1830, « usé par la maladie, par les passions, il faut aussi le dire, plus que par l'âge, il mourait presque en désespéré². » Un de ses biographes a pu dire de lui : « Ame prématurément déracinée du sol natal, Benjamin Constant a été en réalité sans religion, sans patrie et sans famille³. » Mais on ne saurait mieux résumer l'impression finale que l'on éprouve après avoir retracé les principaux événements de la vie de Benjamin Constant, qu'en citant le jugement porté sur lui par M. Ph. Godet : « Elevé sans principes, sans famille et sans patrie, précocement désabusé, cachant sous l'ironie desséchante une sensibilité très réelle dont la crainte du ridicule arrêta l'expression, livré à l'âge de dix-huit ans aux hasards de la vie parisienne et à l'influence philosophique du dix-huitième siècle, Benjamin Constant était, sans qu'il y parût, une âme solitaire et triste⁴. »

II

L'écrivain.

A certains égards on peut dire que chez Benjamin Constant l'écrivain se confond avec l'orateur. En effet, bon nombre des écrits sortis de sa plume sont des brochures, des pamphlets politiques ou des discours prononcés à la Cham-

¹ *Journal intime*, p. 97. — ² *Grande Encyclopédie*.

³ *Lettres à M^{me} Récamier*, Introduction, p. XII, XIII.

⁴ *M^{me} de Charrière*, I, p. 342.

bre des députés et imprimés ensuite. Ces productions ne rentrent du reste pas dans la catégorie des ouvrages où apparaissent le mieux et avec le plus de clarté les idées morales et religieuses de l'auteur. Il suffit d'y faire allusion pour marquer ici la place que Benjamin Constant s'est faite parmi les écrivains et orateurs politiques du premier Empire et de la Restauration.

Benjamin Constant fut un grand libéral. On a même pu dire que la liberté était la seule cause chère à son cœur¹. « Dans ses écrits politiques, il a exposé la grande doctrine libérale qu'il a été le premier à formuler, celle qui voit dans la liberté le remède universel et dans les institutions constitutionnelles sa plus sûre sauvegarde². » Après 1814, il fut le représentant le plus en vue du parti en défendant contre la censure la liberté de la presse. Son ambition avait toujours été de se placer « au premier rang politique³. » A la Chambre, il était devenu la bête noire de la droite. Ses funérailles, si mouvementées et si magnifiques, prouveraient au besoin la grande popularité qu'il avait acquise en mettant ses talents au service de la liberté. Malheureusement, sur ce terrain-là comme sur les autres, Benjamin Constant s'est montré inconséquent au point de faire parfois le vide autour de lui. Ce n'est donc pas sans raison que l'on a pu porter sur lui ce jugement sévère : « A un grand talent, à un amour sincère de la liberté, Constant joignait un désir effréné de parvenir et une absence presque totale de scrupules qui arrêtaient assez souvent le commun des hommes⁴. »

* * *

Indépendamment du grand ouvrage à la composition ou au remaniement duquel Benjamin Constant a consacré près de quarante années, il faut mentionner, entre autres écrits sortis de sa plume, le *Journal intime* auquel j'ai fait déjà

¹ *Journal intime*, Introduction de D. Melegari, p. LX. — ² *Idem*, p. XLVII.

³ *Lettres à M^{me} Récamier*, février 1815.

⁴ Paul Gautier, *M^{me} de Staël et Napoléon*, p. 30.

nombre d'emprunts¹. Commencé en 1804, terminé en 1814, il présente une regrettable lacune de trois années, soit de 1808 à 1810. — L'auteur de l'introduction estime que dans ce *Journal*, Benjamin Constant révèle « sa périlleuse finesse, son absence de sens moral et les instincts dangereux auxquels il ne put jamais résister². » Ce jugement, pour si sévère qu'il soit, n'est que trop justifié par les confidences parfois cyniques que renferme le *Journal*. Benjamin Constant écrivait sans doute pour lui-même et pour lui seul ; — mais on peut supposer qu'il se doutait bien qu'un jour viendrait où ces pages intimes tomberaient sous les yeux du public, et, avec cette liberté de parole qu'il s'était toujours accordée, il ne lui déplaisait peut-être pas de scandaliser encore après sa mort ceux qu'il avait étonnés de son vivant.

En 1807, Benjamin Constant écrivait : « Je vais commencer un roman qui sera mon histoire³. » Ce roman est celui qui a pour titre *Adolphe*, paru à Londres en 1819. Sous cette forme d'autobiographie, l'auteur y dépeignait la passion et ses suites funestes ; l'amour qui se lasse et l'amour qui tue. Il est évident que ce roman renferme l'expression de souvenirs personnels, mais seulement de quelques-uns de ces souvenirs et sans l'intimité de l'autobiographie. Il n'est donc pas tout à fait ni entièrement l'histoire de Benjamin Constant.

C'est en 1820, à Londres, que parut le *Mémoire sur les cent jours*, apologie très nécessaire de l'auteur après l'étrange spectacle qu'il avait offert à l'époque du retour de l'île d'Elbe. On sait, en effet, qu'après avoir offert à la Restauration l'appui de sa plume et écrit dans les *Débats* un violent article contre Napoléon, il devenait, un mois après, conseiller de l'Empereur.

Le *Journal intime* et le roman d'*Adolphe* renferment bien quelques indications utiles sur les idées morales et religieuses de Benjamin Constant, mais c'est naturellement dans

¹ Edition de Paris 1895, avec une Introduction de D. Melegari. — ² *Idem*, p. xii.

³ *Journal intime*, p. 118.

le grand ouvrage qu'il a consacré à l'étude de ces questions que ces idées apparaissent avec le plus de netteté et d'ampleur.

III

*De la religion, considérée dans sa source, ses formes
et ses développements*¹.

Comment Benjamin Constant a-t-il été amené à s'occuper de questions qui, au premier abord, semblaient devoir demeurer aussi étrangères à son esprit qu'à sa conduite? Il y a là un problème psychologique dont il ne serait pas impossible sinon très facile de trouver la solution.

Mais d'abord, il faudrait tenir compte du fait que Benjamin Constant est né dans un pays où la communion protestante était alors la seule dont l'exercice public fût autorisé. Protestant de naissance et, malgré tout, d'éducation, il n'a jamais renié ce passé. Dans l'occasion, il a même revendiqué sa qualité de protestant. Sans doute, il ne faudrait pas conclure de ce fait qu'il ait jamais eu des besoins religieux très prononcés. Cependant on a pu dire que « si la religion, qui était pour lui un besoin, était devenue un principe, le cours de sa destinée aurait été changé². » Sur ce point, du reste, comme sur tous les autres, Constant s'est appliqué, semble-t-il, à jeter des doutes dans l'esprit de ses lecteurs. Il était en train de rassembler des matériaux pour son ouvrage, que, de Brunswick, il écrivait à M^{me} de Charrière : « Je ne vois aucune preuve, aucune probabilité qu'il y ait un Dieu, quoique je désirerais qu'il y en eût un³. » — « Pour lui, a-t-on écrit d'autre part, la religion était comme l'amour, un besoin qu'il sentait sans cesse, même lorsque son esprit analytique et critique le poussait à en attaquer les bases, et à en renverser

¹ 5 volumes, Paris 1824-1831. L'ouvrage : *Du polythéisme romain* (2 volumes), a paru après la mort de Constant, en 1833. L'auteur avait déjà consacré à ce sujet plusieurs chapitres dans le livre : *De la religion*.

² *Journal intime*, Introduction, p. LXXI.

³ Phil. Godet, *M^{me} de Charrière*, I, p. 448-49.

les principes. Son ironie, qui ne respectait rien, a fait silence sur les choses religieuses; il ne pouvait pardonner à Voltaire d'avoir raillé la Bible, et, en cela, il se sépara nettement des écrivains du dix-huitième siècle ¹. » Il disait en effet que les philosophes français avaient eu tort en ne regardant la religion que comme un effet des objets extérieurs. Ces hommes avec lesquels il rompait sur ce point, il les connaissait bien, car, en 1780, à Paris, alors qu'il était bien jeune, il avait eu des relations avec les d'Holbach, les Helvétius et d'autres.

Quelles que soient du reste les causes qui ont amené Benjamin Constant à s'occuper de religion, on peut toujours se demander dans quel esprit il a entrepris cette étude? On connaît l'anecdote qui paraît absolument authentique. En 1788, à Colombier, chez M^{me} de Charrière, il écrivait le brouillon de son futur ouvrage sur des cartes de tarot qu'il se proposait d'enfiler ensemble ². Faut-il en conclure qu'il considérait le travail auquel il s'adonnait comme un pur jeu de l'esprit, et les cartes de tarot comme le symbole de la vanité des idées religieuses? Ce qui paraît certain, c'est qu'à ce moment, c'est-à-dire presque au début de cette entreprise, l'ouvrage en préparation était beaucoup plus hostile à des affirmations religieuses qu'il ne l'est devenu sous sa forme définitive ³. Les nombreuses années consacrées à la composition et à l'achèvement de ce travail suffisent à expliquer comment des influences diverses ont pu modifier les opinions de Benjamin Constant. Le caractère mobile de celui-ci étant connu, on ne saurait s'étonner des variations de sa pensée pour ne pas dire de sa foi. C'est ainsi, par exemple,

¹ *Journal intime*, Introduction, p. LXV.

² *Grande Encyclopédie*.

³ Lorsque Benjamin Constant songeait à écrire une histoire du polythéisme, il dit lui-même qu'il n'avait d'autre pensée que de « contribuer pour sa part à la destruction de ce qu'il appelait des préjugés. » « Il voulait appuyer l'assertion d'Helvétius que la religion païenne était de beaucoup préférable au christianisme ». (*Carnet rouge*, p. 18.) On en peut conclure que c'est dans cet esprit qu'il commença l'ouvrage *De la religion*.

qu'en 1804, étant à Würzburg, il rend visite au célèbre professeur rationaliste Paulus. Il en parle en ces termes : « Il est de la classe que j'aime et respecte, travaillant à repousser toute religion positive et toute croyance imposée¹. » Passe encore pour la croyance imposée, mais toute religion positive ! Et quelques jours après : « Dieu sait que je n'aime pas ce qu'on nomme religion, ni les gens qu'on appelle rois². » Et plus tard : « Il y a dans l'irréligion quelque chose de grossier et d'usé qui me répugne³. » Il faut se résigner à ces fréquentes contradictions.

* * *

Il n'est pas sans intérêt de rechercher dans quel moment et dans quelles circonstances Benjamin Constant a conçu et ensuite exécuté le plan de son ouvrage sur la religion.

Il paraît que c'est déjà en 1787, lorsqu'il était à Colombier chez M^{me} de Charrière, qu'il ébaucha le plan du livre qu'il devait reprendre à toutes les époques de sa vie et partout où les événements le conduiraient. La fidélité à l'œuvre qu'il avait entreprise dans sa jeunesse est à peu près la seule dont il aurait pu légitimement se vanter. En effet, c'est la veille même de sa mort, le 8 décembre 1830, qu'il donnait le bon à tirer du dernier volume de ce grand ouvrage⁴. En octobre 1794, il écrivait à M^{me} de Charrière qu'il avait l'intention de retourner en Allemagne pour s'occuper de son livre « qui est, disait-il, le seul intérêt de ma vie, » et, deux mois après, s'adressant à la même personne, il lui écrivait qu'il n'avait jamais eu « d'attrait un peu soutenu » que pour ce livre. Il allait donc s'y remettre avec ardeur et il comptait que dans deux ans il serait achevé⁵. Il estimait que ce n'était qu'en Allemagne qu'il serait encouragé à achever « cet unique

¹ *Journal intime*, p. 32. — ² *Idem*, p. 50. — ³ *Idem*, p. 104.

⁴ Dans son *Carnet rouge* Benjamin Constant raconte qu'étant alors en Suisse, il s'y occupa d'un ouvrage dont la première idée lui était venue à Bruxelles et qui depuis n'avait jamais cessé d'avoir un grand attrait pour lui. C'était une histoire du polythéisme. Il n'avait alors « aucune des connaissances nécessaires pour écrire quatre lignes raisonnables sur un tel sujet. » Page 18.

⁵ Ph. Godet, *M^{me} de Charrière*, II, p. 158, 170.

intérêt, cette unique consolation de sa vie (1804)¹ ». En 1811, alors qu'il était à Goettingen, nous le voyons encore profiter de tous ses moments de liberté pour travailler avec entrain.

Comment Benjamin Constant envisageait-il le sujet qu'il se proposait d'étudier ? « Mon ouvrage, écrivait-il en 1804, ne doit pas être une œuvre d'érudition². » Il voulait « se borner à l'histoire des formes religieuses », mais, quoiqu'il ait aussi déclaré que « toute la partie scientifique devait être écartée³ », c'est pourtant bien là une œuvre d'érudition et de science. « Il y a une idée qui doit être développée au commencement de mon ouvrage, sans laquelle tout est confus. Il faut dire bien clairement ce que c'est que la religion et ce que c'est que la morale⁴. » Et il ajoute : « Il faut que je me borne à rechercher les rapports de la morale avec la religion chez les peuples de l'antiquité⁵. » Au fond, le livre *De la religion* est une véritable histoire des religions comparées.

* * *

Qu'est-ce que la religion considérée en elle-même et abstraction faite des formes qu'elle peut revêtir ? Pour Benjamin Constant, la religion ainsi envisagée se confond avec le sentiment religieux qui est « une loi fondamentale de la nature humaine », — « un attribut essentiel, une qualité inhérente à notre nature », — « le besoin que l'homme éprouve de se mettre en communication avec la nature qui l'entoure et les forces inconnues qui lui semblent animer cette nature⁶ ». Et encore : « Le sentiment religieux est la réponse à ce cri de l'âme que nul ne fait taire, à cet élan vers l'inconnu, vers l'infini que nul ne parvient à dompter entière-

¹ *Journal intime*, p. 24. — ² *Idem*, p. 39. — ³ *Idem*, p. 4. — ⁴ *Idem*, p. 6.

⁵ *Idem*, p. 66.

⁶ *De la religion*, I, p. 3, 142, 219. Dans l'Appendice aux *Lettres à M^{me} Récamier* et à propos de la conversion du littérateur La Harpe que l'on taxait d'hypocrisie, Benjamin Constant dit : « Le sentiment religieux est une faculté inhérente à l'homme, il est absurde de prétendre que la fraude et le mensonge aient créé cette faculté ; on ne met rien dans l'âme humaine que ce que la nature y a mis. » Page 340.

ment, de quelques distractions qu'il s'entoure, avec quelque habileté qu'il s'étourdisse ou qu'il se dégrade¹. »

Le sentiment religieux se fortifie et s'accroît avec l'âge. « En le détruisant, si on pouvait le détruire, on ne priverait pas seulement l'époque des passions de quelques jouissances enthousiastes, on dépouillerait celle de l'isolement et de la faiblesse, du dernier rayon de lumière, du dernier souffle de chaleur². » — « En repoussant le sentiment religieux, l'espèce humaine se dépouille de tout ce qui constitue sa suprématie³. »

Ces citations suffisent pour faire entendre ce que Benjamin Constant envisage comme « la loi fondamentale de la nature humaine. » Le sentiment religieux est un fait indépendant de toutes les formes qu'il pourrait revêtir. « On peut, bien que le sentiment religieux n'existe jamais sans une forme quelconque, le concevoir indépendant de toute forme⁴. » Benjamin Constant tient beaucoup à cette distinction, qu'il appelle « heureuse » et qu'il faut « conserver entre le sentiment religieux et les religions positives⁵ ». Il y voit une garantie contre « la brutalité de l'athéisme ».

Cette distinction entre le sentiment religieux et les formes religieuses est une condition pour concevoir la marche des religions. Si le sentiment religieux naît du besoin que l'homme éprouve de se mettre en communication avec les puissances invisibles, la forme à son tour naît du besoin que l'homme éprouve « de rendre réguliers et permanents les moyens de communication qu'il croit avoir découverts⁶. » Cette nécessité morale donne naissance à la religion proprement dite, qui, par ses racines, se trouve déjà au fond de notre âme : « La société, le langage, la religion sont inhérents à l'homme, qui est déjà religieux parce qu'il est homme⁷. » — « L'absence de toute conjecture, de tout sentiment, de toute espérance religieuse, l'incrédulité dogmatique, sont donc impossibles pour la masse de l'espèce humaine. »

¹ *De la religion*, I, p. 35. — ² *Idem*, I, p. 33. — ³ *Idem*, I, préface xxiii.

⁴ *Idem*, I, p. 37. — ⁵ *Idem*, I, p. 10. — ⁶ *Idem*, I, p. 41.

⁷ *Idem*, I, p. 24 ; V, p. 172.

Le sentiment religieux est toujours identique à lui-même, il ne change pas, mais les formes religieuses varient parce qu'elles se *pétrifient* et ne répondent plus aux exigences du progrès, du développement. Le sentiment religieux réclame alors, pour se manifester, une autre forme. La civilisation étant progressive, les formes religieuses doivent se ressentir de cette progression ¹. « Chaque époque donne naissance à la forme religieuse qui répond à ses besoins. Il s'en suit un travail continu d'action et de réaction. C'est l'histoire de la religion ². » C'est donc une « erreur grave que de supposer la religion intéressée à demeurer immobile ³ ». — « Les dogmes doivent changer quand s'épurent les notions conçues par l'homme sur la divinité. » — « Si l'on veut rendre à la divinité le seul hommage qui soit digne d'elle et l'appuyer en même temps sur les seuls fondements qui soient solides et inébranlables, il faut respecter sa progression ⁴. » — « Qu'un dogme se modifie, la religion n'est pas pour cela détruite. » — « La religion est le résultat des besoins de l'âme et des efforts de l'intelligence, et les dogmes stationnaires mettent l'une et l'autre hors de la question ⁵. » C'est la théorie de l'évolution à laquelle Benjamin Constant revient souvent et avec complaisance. La religion se mêle à tout; comme elle modifie tout ce qu'elle touche, elle est aussi modifiée par tout ce qui la touche ⁶. Elle subit l'influence du climat, de la nature du gouvernement, des habitudes passées et présentes, de l'intérêt personnel, etc., etc. L'homme a en effet en lui-même d'autres puissances, d'autres facultés que le sentiment religieux, qui concourent également à la création de la forme religieuse. — « Il n'y a dans la religion, comme dans l'idée de la divinité, rien d'historique quant au fond, mais tout est historique dans les développements ⁷. » Au

¹ *De la religion*, I, p. 143.

² Benjamin Constant veut que l'on distingue les époques des diverses religions, et, à ce propos, il envisage le *Génte du christianisme* de Chateaubriand, comme un effroyable anachronisme.

³ *De la religion*, V, p. 200. — ⁴ *Idem*, V, p. 200-201.

⁵ *Idem*, V, p. 202-205. — ⁶ *Idem*, I, p. 204.

⁷ *Idem*, I, p. 264, 216.

fond, semble-t-il, Benjamin Constant serait assez de l'avis de Fénelon que le pur amour — soit le sentiment religieux — fait à lui seul la vie intérieure ; le culte extérieur, les rites, la forme en un mot, perdent beaucoup de leur importance¹. Et, à ce propos, Constant réfute longuement Lamennais dont les théories sur le sentiment religieux étaient absolument opposées aux siennes. Le triomphe des croyances nouvelles sur les anciennes est une preuve de la différence qui existe entre le sentiment religieux et les formes religieuses. Vérité démontrée par une comparaison entre le paganisme et le christianisme et par la victoire du second sur le premier.

* * *

Après ces considérations sur le sentiment religieux et ses relations avec la religion proprement dite, comment Benjamin Constant envisage-t-il le *Christianisme*? A ses yeux, l'apparition de la religion chrétienne est un fait capital. « L'on peut considérer cette époque comme la résurrection morale du genre humain. » — « De toutes les formes que le sentiment religieux peut revêtir, le christianisme est la plus satisfaisante à la fois et la plus pure. » — « Dans sa doctrine morale, dans ses préceptes et dans toute la portion émanée de son auteur, le christianisme n'est pas perfectible, car il est parfait². » L'Evangile est une doctrine céleste qui a rendu à l'homme « sa liberté légitime et sa dignité première³. » C'est dans le christianisme qu'est « la voix divine. Là est la manifestation du ciel sur la terre, et c'est là seulement qu'on ne peut se tromper en lui rendant hommage, parce qu'elle répond à tous les sentiments, ennoblit et épure toutes les affections, devance les lumières et fait pénétrer dans l'âme, au sein de la barbarie, des vérités que la raison n'aurait découvertes que beaucoup plus tard⁴. »

Benjamin Constant ne repousse pas l'idée d'une révélation et même il l'admet, parce que ce serait grâce à une révélation

¹ *De la religion*, I, p. 48. — ² *Idem*, II, p. 58, 485-486. — ³ *Idem*, III, p. 233.

⁴ *Idem*, II, p. 240.

que les dogmes, les croyances, les pratiques naîtraient — mais aussi seraient brisés¹. C'est ainsi que l'Évangile a remplacé la loi. Seulement, la révélation aurait sa source dans le cœur humain, et, à propos des juifs, nous rencontrons cette affirmation : « Si l'on admet des révélations, c'est-à-dire des manifestations directes et surnaturelles de la divinité envers l'homme, on doit considérer ces révélations comme des secours accordés par un être puissant et bon à un être ignorant et faible, quand ses forces ne suffisent pas à son amélioration sur cette terre². »

Benjamin Constant ne s'oppose pas non plus à l'idée d'une chute de l'homme³, et, en étudiant les religions de l'antiquité et les religions païennes, il constate la « notion d'une chute primitive », comme celle d'un « Dieu médiateur⁴ ». A propos des sacrifices humains, il montre que le christianisme est un progrès, le plus important, le plus décisif des progrès que l'espèce humaine ait faits jusqu'à ce jour⁵.

Dans l'article sur le *Christianisme* inséré dans l'*Encyclopédie moderne*, Constant ne donne qu'un aperçu des causes purement humaines d'une religion dont il ne « conteste ni ne méconnaît la source divine » ; mais en considérant la position de l'univers au moment de l'apparition du christianisme, il montre qu'il « fallait un culte nouveau dont l'étendard n'eût point encore été profané et qui, remplissant les âmes d'une exaltation réelle, étouffât les doutes au lieu de les discuter et triomphât des objections en ne leur permettant pas de naître. Ce culte ne pouvait être que le théisme dont on éprouvait alors le besoin, parce qu'il y a, dans le sentiment religieux, une tendance vers l'unité.... Immédiatement avant l'établissement du christianisme, l'unité était devenue l'idée fondamentale de tous les systèmes tant religieux que philosophiques. »

Tout en parlant de causes purement humaines, Benjamin Constant ne combat naturellement pas l'opinion qui assigne

¹ *De la religion*, I, p. 13. — ² *Idem*, II, p. 211. — ³ *Idem*, I, p. 157.

⁴ *Idem*, IV, p. 100. — ⁵ *Idem*, IV, p. 209.

à la naissance du christianisme, qu'il appelle une « révolution importante », des causes surnaturelles : « la pitié céleste est venue au secours du monde ». Mais le dogme fondamental de la religion des Hébreux était conforme au besoin universel de l'espèce humaine, « ce fut à ce flambeau que se ranima le sentiment religieux ». Le christianisme était la plus pure des formes du théisme ; il ne disait qu'un fait et n'offrait qu'une espérance, mais « il fallait un fait à l'homme, un fait miraculeux. Aussi, dès les premiers temps, la foi en Jésus-Christ fut embrassée par une multitude. »

Dans cet article sur le *Christianisme*, Benjamin Constant ne dit rien sur l'essence même de cette religion. Il se borne à rechercher les causes humaines qui ont concouru à son établissement. Il est donc nécessaire de compléter ce qui peut manquer ici par telles ou telles affirmations que l'on rencontre dans l'ouvrage *De la religion*, mais qui n'auraient pas été déplacées dans l'article de l'*Encyclopédie moderne*.

* * *

Si Benjamin Constant a si fort insisté sur la nécessité de distinguer le sentiment religieux d'avec les formes religieuses, c'est parce que, pour lui, cette distinction explique seule pourquoi plusieurs formes religieuses paraissent ennemies de la liberté tandis que le sentiment religieux lui est toujours favorable. S'agit-il, par exemple, de l'esclavage ? « En considérant le sentiment religieux en lui-même, et indépendamment de toutes les formes qu'il peut revêtir, il est évident qu'il ne renferme nul élément d'esclavage »... tandis que « l'absence du sentiment religieux favorise toutes les prétentions de la tyrannie¹ ».

Benjamin Constant se plaint qu'on ait dénaturé la religion et, à ce propos, il écrit un curieux chapitre *sur la manière dont on a jusqu'ici envisagé la religion* en France. Un parti n'a vu dans la religion qu'une erreur plus ou moins funeste. « Il en a conclu qu'il serait désirable de fonder la morale sur

¹ *De la religion*, I, p. 86, 88.

une base purement terrestre et d'extirper tout sentiment religieux ¹. » Mais la religion renaît toujours au moment où les lumières s'enorgueillissent de l'avoir étouffée. Là dessus, Constant se livre à de vives attaques contre Lamennais et son intolérance, surtout à l'égard des protestants. Il s'exprime avec la même véhémence sur les persécutions provoquées par Louis XIV contre ses sujets huguenots. Il combat Voltaire et les philosophes qui veulent que « la religion leur serve tout de suite comme une espèce de gendarmerie ². » Après avoir jeté un coup d'œil sur l'histoire du dix-huitième siècle, il montre les attaques contre la religion amenant une réaction très forte et exagérée. « La religion a été traitée en France d'une manière toujours partiiale et souvent superficielle. » — « L'erreur des savants est qu'au lieu de considérer la religion comme un sentiment, ils l'ont considérée comme une combinaison ³. » C'est ce qu'ont fait en particulier Dupuis et Volney.

« Partout où il y a calcul, ruse, intention intéressée, projet de faire de la religion un instrument, de la plier à un but hors d'elle-même, le sentiment religieux se flétrit d'abord et disparaît ensuite ⁴. » A ce propos, Constant cite avec éloge le Mémoire de Vinet sur la liberté des cultes, et il plaide la cause de la liberté religieuse, « illimitée, infinie, individuelle ⁵. » — « Il faut que le pouvoir, la force matérielle ne se mêlent pas de la religion ». — « Laissons-la à Dieu et à elle-même ». Précédemment déjà, il s'était élevé contre la contrainte en matière religieuse. « Que l'autorité soit neutre, l'intelligence de l'homme se chargera du reste. Elle n'est ennemie de la religion que lorsque la religion est persécutée ⁶. »

¹ *De la religion*, I, p. 103. « La raillerie, en sapant la croyance ne détruit pas le besoin de croire. » (*Le Christianisme*).

² *Idem*, I, p. 113. — ³ *Idem*, I, p. 118, 181. — ⁴ *Idem*, III, p. 22.

⁵ *Idem*, V, p. 207. — ⁶ *Idem*, I, p. 150.

* * *

Benjamin Constant ne pouvait écrire cinq gros volumes sur la Religion — ou plutôt sur les religions — sans rechercher les rapports qui existent forcément entre la religion et la morale. Il estime que « toute morale étrangère au sentiment religieux ne saurait se fonder que sur le calcul¹. » Et cependant, il est nécessaire que l'homme apprenne que « tout ce qu'il y a de bon sur la terre ne réside pas dans ce qu'il nomme utilité². » Sans cela, « presque toujours, pour vivre en repos avec nous-mêmes, nous travestissons en calculs et en systèmes nos impuissances ou nos faiblesses³. »

Quant à sa nature, « la morale est un sentiment. Elle s'associe au sentiment religieux, parce que tous les sentiments se tiennent⁴. » Il y a plus cependant, car « dans une civilisation plus avancée, la morale fait une partie principale de la religion⁵. » Elle pourrait même être envisagée comme une garantie de la pureté du sentiment religieux. En effet, « lorsque le sentiment n'est pas arrêté par l'impérieux besoin d'espérances morales, il trouve lui-même quelque charme à se plonger dans le panthéisme, — destructeur de tout ce qui satisfait le sentiment religieux⁶. »

A la vérité, « le raisonnement pourrait concevoir la religion séparée de la morale. La première consisterait dans les relations des hommes avec les dieux, la seconde des hommes entre eux sans lien nécessaire⁷. » — Telle n'est pourtant pas l'opinion de Benjamin Constant. Il estime « qu'à mesure que la civilisation fait des progrès, la morale s'identifie davantage avec la religion⁸. » Dans un chapitre spécial sur les *véritables rapports de la religion avec la morale*, il affirme que c'est « pour changer l'intérieur de l'homme, au lieu d'arrêter seulement son bras, que le sentiment religieux est indispensable⁹. » L'injustice d'homme à homme ayant « attiré

¹ *De la religion*, I, p. 89. — ² *Idem*, IV, p. 488. — ³ *Adolphe*, p. 24.

⁴ *Idem*, I, p. 282. — ⁵ *Idem*, I, p. 208. — ⁶ *De la religion*, III, p. 27, 29.

⁷ *Idem*, I, p. 273. — ⁸ *Idem*, V, p. 355. — ⁹ *Idem*, IV, p. 502.

la colère des dieux », il en est résulté que la morale a fait partie de la religion¹. L'idée est originale. A ce compte, la religion n'aurait pas eu d'action si la morale ne lui avait infusé une force indispensable pour réprimer les passions des hommes. Cela justifierait cette parole d'*Adolphe* : « Les sots font de leur morale une masse compacte et indivisible pour qu'elle se mêle le moins possible avec leurs actions, et les laisser libres dans tous les détails². »

La religion étant « le rapport de la divinité avec l'homme, avec ce qui le constitue un être moral et intelligent, c'est-à-dire avec son âme, sa pensée, sa volonté », la morale n'est à la merci ni des législateurs qui parlent au nom du ciel, ni de ceux qui commandent à la terre³. Il est à craindre seulement qu'ici intervienne un élément nouveau qui entraverait l'action de la divinité et cet élément pourrait être la fatalité : « On lutte quelque temps contre sa destinée, mais on finit toujours par céder. Les lois de la société sont plus fortes que les volontés des hommes ; les sentiments les plus impérieux se brisent contre la fatalité des circonstances. En vain, l'on s'obstine à ne consulter que son cœur ; on est condamné tôt ou tard à écouter la raison⁴. » Ainsi, la raison consisterait à céder à la destinée ; c'est-à-dire à ce que l'on ne peut empêcher. C'est la morale du fatalisme. Pauvre morale !

IV

Benjamin Constant fut-il un homme religieux ? La question, que j'ai déjà soulevée en passant mais qui me semble se poser de nouveau, n'est pas résolue par le fait seul que Benjamin Constant s'est, comme il le dit « occupé toute sa

¹ *De la religion*, IV, p. 353.

² *Adolphe*, p. 10. Adolphe prétend encore que « ce n'est pas le plaisir, ce n'est pas la nature, ce ne sont pas les sens qui sont corrupteurs, ce sont les calculs auxquels la société nous accoutume et les réflexions que l'expérience fait naître. » Page 47.

³ *De la religion*, IV, p. 503, 508. — ⁴ *Adolphe*, p. 88.

vie » de questions religieuses¹. On peut faire de la religion, comme de toute chose, un objet d'études, sans être pour cela religieux. L'essentiel est de savoir dans quel esprit on s'en occupe ?

En 1804, dans son *Journal intime*, Constant écrit : « Chose absurde ; c'est que l'homme peut écrire sur la religion sans religion². » Dans un autre endroit, il dit : « Toute religion fait du mal quand on n'y croit pas³. » Faut-il en conclure qu'il était un croyant ? Mais, tandis qu'il composait le huitième livre de son ouvrage *De la religion*, il semble avoir été assez mal disposé, sinon à l'égard de la religion en général, du moins à l'égard du christianisme qu'il exaltera dans la suite. « Il faut adoucir un blâme direct contre le christianisme, dire la même chose avec moins d'âpreté⁴. » Le blâme demeurerait donc, mais la forme en serait adoucie. *Adolphe* avait, dit-il, « contracté une insurmontable aversion pour toutes les formules dogmatiques⁵. » Il ne faudrait pas en conclure qu'il fût un pur incrédule puisqu'il ajoute : « Ma surprise n'est point que l'homme ait besoin d'une religion ; ce qui m'étonne, c'est qu'il se croie jamais assez fort, assez à l'abri du malheur pour oser en rejeter une⁶. » Il est vrai que cette religion pourrait être quelconque.

Nombre de paroles semées dans les écrits de Benjamin Constant, comme celle-ci déjà citée : « Dieu sait que je n'aime pas ce qu'on appelle religion, » pourraient faire douter qu'il y eût chez lui le moindre élément de religiosité. Tout en composant son grand ouvrage, il se proposait même de « prouver que, malgré les avantages individuels, la religion avait de tels inconvénients qu'il n'en fallait pas faire la base de la morale⁷. » Il est vrai qu'il faudrait savoir quel sens particulier il donne ici et ailleurs au mot « religion ».

Ces paroles contradictoires rendent singulièrement embarrassante la réponse à la question posée plus haut. Il est évi-

¹ *Le Christianisme* (*Encyclopédie moderne*).

² *Journal intime*, p. 36. — ³ *Le Christianisme* (*Encyclopédie moderne*).

⁴ *Journal intime*, p. 61. — ⁵ *Adolphe*, p. 9. — ⁶ *Journal intime*, p. 152.

⁷ *Idem*, p. 61.

dent, du reste, qu'en demandant si Benjamin Constant a été un homme religieux, on ne demande pas s'il l'a été d'une manière complète, conséquente ? Sa vie, telle qu'on la connaît, telle qu'il l'a lui-même complaisamment décrite, s'inscrirait en faux contre une pareille prétention. Mais peut-être nous a-t-il donné lui-même la formule à laquelle il faudra s'arrêter ; cette formule la voici : « J'ai ma religion, mais elle est toute en sentiments et en émotions souvent vagues qu'on ne peut réduire en systèmes ¹. »

* * *

La vie religieuse de Constant, — si du moins l'emploi de cette expression est ici légitime, — a connu d'étranges alternatives.

En 1807, il se trouve à Lausanne où il passe, dit-il, « une singulière soirée chez les mystiques Langallerie². » L'histoire nous apprend que, dans les premières années du dix-neuvième siècle, il y avait à Lausanne de petits centres de réunions religieuses d'un caractère tout privé. C'est ainsi que dans la campagne du *Jardin* se réunissait une petite congrégation qui perpétuait l'esprit et l'enseignement de la fameuse *M^{me} Guyon*. Le marquis de Langallerie en faisait partie. Comment Benjamin Constant s'était-il fourvoyé dans ce cénacle ? Mystère !³ Il est regrettable qu'il n'ait pas raconté ce qu'il avait vu et entendu dans cette soirée⁴.

Plus tard, en 1810, il écrit de Lausanne à *M^{me} Récamier* : « Je travaille comme vous à devenir dévot et je me crois plus avancé ⁵. » Il est douteux que *M^{me} Récamier* ait jamais travaillé à être dévote, et, sur ce point, l'avance que Benjamin Constant aurait eue sur elle n'aurait guère été appréciable.

¹ *Journal intime*, p. 104. — ² *Idem*, p. 123. — ³ Le marquis était son cousin germain. (*Réd.*)

⁴ Benjamin Constant raconte qu'en 1787 étant en Ecosse, chez un de ses amis, le pasteur Bridges, il « se plia volontiers aux habitudes religieuses » de son hôte. Il fait du culte domestique, pratiqué dans cette maison, un portrait qui a tout l'air d'être une caricature. (*Carnet rouge*, p. 79.)

⁵ *Lettres à M^{me} Récamier*, p. 7.

En 1814, chez cette même M^{me} Récamier, il faisait la connaissance de M^{me} de Krudener. L'impression qu'elle produisit sur lui fut, paraît-il, très forte. Un moment même, l'ardente piété de cette femme extraordinaire lui aurait ouvert les yeux sur le côté mystique et pratique de la religion. Sous cette influence, il allait, chez M^{me} Récamier, jusqu'à se mettre à genoux et à répéter les prières que M^{me} de Krudener lui donnait à copier. « *Il fondait en larmes*¹. » En parlant d'un manuscrit que cette dernière lui a remis et qu'il a lu, il dit : « Il m'a fait du bien. Il a été à mon âme en plus d'un endroit. Il y a des vérités qui sont triviales et qui tout à coup m'ont déchiré.... J'ai le besoin de relire ces phrases qui me font pleurer². » Il appelle M^{me} de Krudener une « excellente femme, » une « puissance inconnue. » — « Il y a en elle quelque chose que la religion seule donne et qui tient de la nature divine. — Elle est dans le mouvement religieux actuel (octobre 1816), qui est vif, vague, une apparition assez importante³. »

Tout cela est certainement intéressant, mais avec un caractère aussi mobile que celui de Benjamin Constant, avec les impétuosités de sa nature et ses ambitions terrestres, il était à craindre que ces impressions — quelque fortes et sincères qu'elles fussent — ne persistassent pas longtemps et ne produisissent aucun effet durable. Il ne semble pas, en effet, que Benjamin Constant ait jamais rien pris au sérieux si ce n'est la politique. En religion a-t-il été autre chose qu'un dilettante⁴? Ses opinions sur la religion, sur le christianisme en particulier, ont-elles été supérieures à celles d'un philosophe spiritualiste? C'étaient là matières à études et que Benjamin Constant étudiait du dehors en quelque sorte, sans se laisser pénétrer par elles, sans se laisser gagner par la vérité qu'il entrevoyait. Et peut-être la peur qu'il éprouvait d'être en effet vaincu par la religion, le contraignait-elle à

¹ *Journal intime*, p. 146. — ² *Lettres à M^{me} Récamier*, p. 232-234.

³ *Idem*, p. 249.

⁴ Le dilettantisme est l'apanage des esprits intelligents qui manquent de caractère. (Dr Ch. Fiessinger. *Science et spiritualisme*. Paris 1907.)

ne l'observer que de loin et comme un phénomène étranger à sa conscience et à son cœur¹.

¹ « Vrai fils de ce dix-huitième siècle qu'il jugeait si justement et si sévèrement, Benjamin Constant ne s'animait, ne s'embrasait que superficiellement. Chez lui, l'émotion n'électrisait que l'intelligence et ne pénétrait pas jusqu'au cœur, non dénué de bonté mais empoisonné par un scepticisme profond, incurable. » (D'après un article intitulé: *Une défense inédite de M^{me} de Staël par Benjamin Constant*, inséré dans les *Débats* du 20 juillet 1907).

Comme on s'en est aperçu, j'ai fait quelques emprunts au *Carnet rouge* de Benjamin Constant. Publié en 1907 dans la *Revue des Deux-Mondes*, il a été édité à part par les soins de M. L. Constant de Rebecque. (Paris 1907.) Il contient le récit de la vie, ou plutôt des vingt premières années de la vie de l'auteur (1767-1787), qui écrivait ces pages en 1811. Cette autobiographie ne saurait modifier les jugements sévères portés sur Benjamin Constant. Elle pourrait cependant en tempérer, dans une certaine mesure, la rigueur, en établissant les circonstances atténuantes dont la stricte justice ne saurait méconnaître la valeur.
